LA GAZETTE DES CHIROS N° 15

Janvier 2016 - ISSN 1950-5639

Bulletin de liaison de l'association « Groupe Chiroptères Pays de la Loire »

EDITO

Une année riche en actions pour les Chauves-souris s'est teminée mais l'année 2016 s'annonce tout aussi bien remplie. Les comptages hivernaux ne vont pas tarder à reprendre, soyez donc attentifs aux différentes listes de discussion des départements si vous souhaitez participer aux comptages.

Un gros travail en perspective pour l'année 2016 pour l'association concerne la mise en place d'un groupe de travail sur l'éolien et les mesures compensatoires : si vous souhaitez intégrer ce groupe de travail n'hésitez pas à nous contacter.

Le Groupe Chiroptères Pays de la Loire vous souhaite ses meilleurs voeux pour 2016.

Morgane SINEAU

SOMMAIRE

Pays de la Loire
- Assemblée générale....p. 2
- Inventaire des colonies de noctules....p. 3

Loire-Atlantique
- Comptage hivernaux....p. 8
- Des aménagements dans les églises....p. 10
- Des grilles pour les Chauves-souris....p. 12

Maine-et-Loire
- Comptages estivaux....p. 13
- Pipistrelles de Nathusius en Anjou....p. 15
- Mise en protection de sites hivernaux....p. 16

Mayenne
- Raphaël, médiateur Chauves-souris....p. 18
- Bref bilan du swarming à Saulges....p. 18
- Projets 2016....p. 20

Sarthe
- Comptages estivaux....p. 21
- Un euryale, des euryaux....p. 23
- Swarm un jour, swarm toujours....p. 24
- Super héros pour chiro....p. 25

Vendée
- Les découvertes vendéennes de l'été 2015....p. 27
- Grille de protection pour les Chauves-souris....p. 27
- Animations sur les Chauves-souris....p. 28
- Réunion annuelle des vendéens....p. 28

Autres articles
- Kit de protection pour SM2-3....p. 29

Assemblée générale

L'assemblée générale du Groupe Chiroptères Pays de la Loire s'est tenue le 21 novembre 2015 lors des rencontres naturalistes régionales à Laval. Une quarantaine d'adhérents de l'association étaient présents. L'année 2015 a été marquée notamment par les Rencontres Chiroptères Grand Ouest le 21 et 22 mars à Angers. Plus de 150 personnes se sont déplacées et ont participé à ces rencontres. L'ensemble des membres du conseil d'administration s'est réuni pour préparer cet événement fédérateur. Il y a eu beaucoup d'investissement de la part des membres du CA, des salariés d'autres associations et des bénévoles pour que cet événement soit une réussite. L'année 2015, c'est également la première année de fonctionnement sans bureau élu. Conformément aux statuts de l'association, l'organe décisionnel était un collège de gestion, composé de l'ensemble des administrateurs. Une bonne dynamique en début d'année avec les RGCO puis un essoufflement progressif au cours de l'année. Certaines adaptations dans le fonctionnement de l'association sont à revoir pour l'année 2016 afin de garder son dynamisme.

AG (Photo : J. Sudraud)

AG (Photo : J. Sudraud)

À la date de l'AG, l'association comptait 77 adhérents individuels. D'année en année le nombre d'adhérents augmente. De manière générale, les personnes maintiennent leur adhésion. Cependant nous constatons une moindre adhésion de la part des associations. Seulement sept adhésions cette année sur les quatorze potentielles. On compte seize membres au sein du collège individuel, neuf membres au sein du collège associatif et deux membres d'honneur. Cela représente un total de 27 personnes au conseil d'administration.

L'année 2015, c'est aussi l'année où quatre de nos plus fidèles administrateurs ont quitté le CA. Un grand merci à Benjamin, Etienne, Fred et Vannessa pour leur investissement au sein du Groupe Chiroptères Pays de la Loire. On leur souhaite un bon vol vers de nouveaux projets.

Stéphanie HENNIQUE & Morgane SINEAU

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

Inventaire des colonies de noctules en Pays de la Loire : bilan de la première année

Comme je l'avais annoncé en début d'année, je souhaitais en savoir plus sur la situation des deux espèces de noctules dans notre région. De toute évidence la Noctule commune peut être très fréquente dans certains départements mais on manque d'informations sur les colonies, les gîtes utilisés, leur statut en période de reproduction et en hiver. La Noctule de Leisler semble plus localisée et absente de certains secteurs, on manque de beaucoup d'éléments sur son écologie dans notre région. Les premiers éléments permettent déjà d'en savoir un peu plus, mais le travail qu'il reste à faire est important !

Le protocole et tous les éléments nécessaires pour réaliser les prospections sont disponibles sur le site du GCPDL. N'hésitez pas à me contacter pour toute information à transmettre ou question :

skal.bellion@gmail.com

Noctules communes dans un gîte artificiel (photo : E. van Kalmthout)

Historique :

Dans la région, les noctules sont fréquemment contactées en acoustique. Du fait de leurs émissions ultrasonores puissantes, elles sont aisément repérables. Pour ce qui est du reste, quelques gîtes étaient connus ça et là, mais quasiment aucun n'est suivi régulièrement. Avant le début de l'enquête, 28 gîtes étaient connus pour la Noctule commune et 6 pour la Noctule de Leisler. La quasi-totalité sont situés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, un gîte occupé par les noctules de Leisler était connu en Sarthe et un pont accueillant des noctules communes était connu en Vendée. La reproduction a été confirmée sur 10 sites pour la Noctule commune et 3 sites pour la Noctule de Leisler.

La totalité des gîtes à Noctule de Leisler recontrôlée par la suite n'accueillait plus cette espèce. Celle-ci peut être très mobile et changer de gîtes très régulièrement, ce qui ne facilite pas la recherche des colonies.

Certaines données sont très anciennes, le premier travail en 2015 a déjà consisté à vérifier si les sites connus sont toujours occupés. Il se peut qu'il manque quelques colonies qui n'auraient pas été répertoriées, merci de me transmettre toute information, même très ancienne, qui serait susceptible d'avoir été oubliée.

Effort de prospection :

L'engouement a été de mise pour le lancement de cette étude, de nombreux témoignages ont été transmis dès le printemps, ce qui a permis de cibler les recherches assez rapidement.

Au total, 35 personnes ont participé aux inventaires, en recherchant les gîtes ou en transmettant des témoignages d'arbres-gîtes favorables ou de suspicions de présence de colonies. Cela traduit un réel intérêt pour ces espèces de la part des chiroptérologues, mais aussi de certains naturalistes qui ont participé alors qu'ils ne connaissaient pas particulièrement les chauves-souris. Je compte sur vous pour maintenir cette dynamique en 2016 !

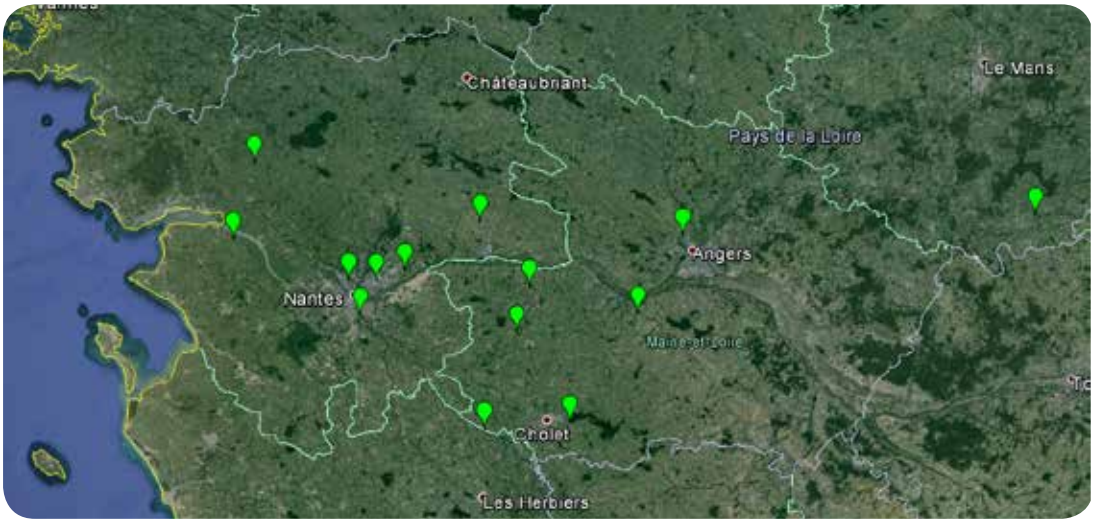

Localisation des colonies de noctules communes découvertes en 2015 (google map)

Prospections négatives :
28 des sites prospectés n'accueillaient pas de noctules... pour le moment. La plupart concerne des arbres trop jeunes, avec absence de cavités. Mais certains sont des sites favorables, l'absence de noctules peut même y paraître étonnante pour certains au vu du potentiel d'accueil. Par exemple, c'est le cas d'une allée de platanes très favorable sur la commune de La Cornuaille (49) au lieu-dit La Burelière, prospectée à deux reprises sans succès malgré de nombreuses cavités arboricoles qui conviendraient parfaitement aux noctules.
10 sites connus pour accueillir des noctules les années passées n'en abritent plus à l'heure actuelle, sans qu'il n'y ait d'explication à la disparition des colonies. Les lieux n'ont pas subi de modifications significatives et conservent un potentiel important. Il est nécessaire de conserver une mémoire de ces sites et de les contrôler à nouveau à l'avenir.

Vérification des sites historiques :
Tous les sites connus pour abriter des noctules par le passé n'ont pas été revérifiés en 2015, 7 des colonies connues autrefois étaient toujours en place, elles ne concernent que la Noctule commune.
Une colonie de plus d'une centaine de noctules découverte en 2014 dans un pont à Vertou (44) avait été notée comme étant des noctules de Leisler. Après vérification en 2015, il s'agissait en fait de noctules communes mais les difficultés de détermination en acoustique en sortie de gîte étaient à l'origine de l'erreur. De plus l'observation visuelle est très compliquée sur le site, mais un petit groupe a pu être bien observé, confirmant l'identification. Ce pont abrite également une colonie de murins de Daubenton, de sérotines communes et quelques pipistrelles.

Noctules communes fréquentant le pont à Vertou (Photo : P. Bellion)

Gîtes estivaux :
De mai à fin juillet, 11 nouveaux sites ont été identifiés et abritent exclusivement des noctules communes. Aucun gîte à Noctule de Leisler n'a été découvert. Sur l'ensemble de ces sites, un nombre parfois important de gîtes a pu être identifiés, les individus occupaient parfois jusqu'à 4 gîtes arboricoles simultanément pour une même colonie.

Si la plupart des sites ont été découverts par la méthode d'inventaire mise en place pour l'étude, une colonie a été découverte après la capture de plusieurs femelles allaitantes en Maine-et-Loire. Après quelques recherches, la colonie a été découverte dans un arbre assez proche du poste de capture.

En Sarthe sur la commune de Flée, une sortie de gîte de noctules communes a été observée dans un parc de château, avec un minimum de 10 individus. Le gîte n'a pu être trouvé en l'absence d'autorisation pour entrer dans le parc. Cette découverte constitue le premier gîte connu pour cette espèce dans le département. De nombreuses autres découvertes peuvent être faites en Sarthe, le potentiel pour les deux espèces est important. Sur l'ensemble des colonies découvertes cette année,

Jeune au sein d'une colonie de (Photo : P. Bellion)

la reproduction a été prouvée sur 3 d'entre elles (2 en Loire-Atlantique, 1 en Maine-et-Loire), ce qui porte à 13 le nombre de colonies de reproduction pour la Noctule commune en Pays de la Loire. La reproduction a été prouvée par l'observation de jeunes dans le gîte et par la capture de femelles pour l'Anjou. Une des colonies ligériennes est également une colonie mixte. Dans un des gîtes arboricoles utilisé, les femelles et les jeunes côtoient une colonie de murins de Daubenton. C'est le premier cas de mixité recensé dans la région (Dietz C., Von Helversen O., Nill D., 2009. L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux & Niestlé, p.270), cette association est déjà connue en Europe. Le sexe et le statut des murins n'a pu être déterminé. C'est également au sein de cette

colonie qu'un comportement d'allaitement et toilettage successifs de deux jeunes a été observé. La question de la gémellité se pose, mais il pourrait s'agir aussi d'une femelle « nourrice », au vu du nombre important de jeunes dans le gîte pour un petit nombre d'adultes.

Nouveau-né trouvé au pied d'une colonie (Photo : A. Letort)

Places de chant :

Peu de prospections ont été réalisées cet automne, néanmoins sur une quinzaine de sites prospectés, 4 étaient utilisés comme place de chant par des mâles. 3 sites sont en Loire-Atlantique (Saint-Viaud, Nantes, Mésanger) et 1 en Maine-et-Loire (Angers). Des poursuites entre individus ont également été observées. Il est difficile de comptabiliser les individus dans ces conditions, ce sont jusqu'à 10 individus qui ont été observés, mais les sorties de gîte peuvent être tardives et des individus semblent même rester dans les cavités sans sortir. Tous les sites positifs sont aussi utilisés en été par des colonies de reproduction ou des groupes probables de mâles.

Préfecture de Nantes, une place de chant identifiée pour les noctules communes (Photo : P. Bellion)

Donnée hivernales, témoignages :

À l'heure actuelle, en dehors des rares données en cavité recensées durant les comptages hivernaux, au moins trois témoignages prouvent l'hibernation de la Noctule commune dans notre région. Ces témoignages concernent tous le Maine-et-Loire et leur présence a été mise en évidence suite à l'abattage d'arbres. Le plus vieux témoignage concerne l'abattage d'un arbre à l'arboretum d'Angers en janvier 1986 avec 30 individus délogés (Pailley P., 1986. Sauvetage d'une colonie de noctules à Angers. Erminea, Bulletin de liaison n°2).

Dans les années 1990, un chêne rouge abattu à Chaudron-en-Mauges contenait une centaine de noctules au minimum. Leur présence a été révélée tristement, du sang coulait de l'arbre au moment du débitage à la tronçonneuse.

En 2003 à Liré, cinq noctules communes sont découvertes dans un chêne lors de la découpe.

Depuis, aucun témoignage récent n'est venu confirmé l'hibernation dans les arbres dans notre région, bien qu'elle soit sans doute toujours d'actualité.

Noctule commune découverte en hiver à Liré (Photo : D. Drouet)

Suivis de colonies :

Très peu de colonies sont suivies régulièrement dans la région. Parmi celles-ci, la colonie de noctules communes d'Ancenis (44) suivie depuis 2010 se porte bien, cette année les effectifs ont grimpé en flèche, passant de 19 femelles en 2014 à 53 en 2015 (15 femelles en moyenne par an). Ce chiffre s'explique probablement par un report d'une autre colonie vers celle-ci. Le témoignage apporté d'un gîte occupé par cette espèce à 1 km de là viendrait conforter cette hypothèse, aucune noctule n'ayant été observée sur cet autre site en 2015.

La colonie de reproduction la plus importante de la région se situe dans les combles d'une habitation à Chalonnes-sur-Loire (49) et est comptée depuis deux ans. Le record est battu cette année, avec 242 femelles

en sortie de gîte. Un suivi régulier sera mis en place sur cette colonie.
Enfin l'autre colonie en bâtiment du Marillais (49) voit toujours ses effectifs baisser. Ce gîte transitoire (autrefois de reproduction) sera suivi encore l'année prochaine. Un suivi hebdomadaire a été réalisé sur trois ans, un article sera proposé en 2016 sur ce sujet pour la gazette.

Types de gîtes :

Noctule commune : sur l'ensemble des gîtes découverts, la plupart sont des cavités arboricoles, d'essences variées. L'essence dominante reste le Platane qui offre des cavités souvent vastes pouvant accueillir ces grandes espèces en nombre, le chêne (pédonculé surtout, rouge, sessile) est également une essence privilégiée chez nous. On retrouve également le Marronnier, le Frêne, le Cèdre du Liban, le Châtaignier. Plus que l'essence, ce sont les caractéristiques et le nombres de cavités disponibles qui influencent le choix du gîte.
L'espèce est aussi connue dans 3 combles d'habitation dans la région (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire), dont la plus grosse colonie de reproduction. Ce comportement est fréquent en Europe de l'est où l'espèce occupe également les immeubles. Un pont est actuellement utilisé en Loire-Atlantique et un autre doit être vérifié en Vendée où l'espèce était connue autrefois. Enfin des gîtes artificiels situés en forêt sont utilisés en Maine-et-Loire à Cholet.

Noctule de Leisler : ce sont surtout les cavités arboricoles qui sont fréquentées chez nous apparemment. L'espèce a été découverte dans des marronniers, chênes, platanes.
C'est une espèce également connue pour ses mœurs plus anthropophiles, dans certains pays (Irlande entre autres) elle est même plus fréquente en bâtiment. En Loire-Atlantique, parmi les gîtes identifiés de la colonie de reproduction du Gâvre découverte en 2012 (cf. Gazette des Chiros n°9), il y a un comble de bâtiment et le bardage d'un ranch. Une donnée ancienne en Vendée concerne un individu trouvé dans une église (W. Maillard com. pers.).

Marroniers utilisés par une colonie de noctules communes en Loire-Atlantique (Photo : P. Bellion)

Chêne utilisé par une colonie de noctules de Leisler en Sarthe (Photo : M. Banasiak)

Pistes de réflexion :

Après cette première année d'inventaire, quelques pistes seront à explorer ou à confirmer.

Sur la répartition, on ne peut tirer aucune conclusion des trop rares colonies de noctules de Leisler découvertes, en dehors du fait qu'elles ont à chaque fois été trouvées près de grands massifs forestiers ou de secteurs assez boisés.
En revanche, la Noctule commune semble plus présente à proximité des grandes vallées de la région. Ainsi on retrouve très régulièrement les colonies près des grands réseaux hydrographiques (Vallée de la Loire, de la Sèvre, de l'Evre, de l'Erdre, du Loir...). Ce n'est qu'une impression et certaines colonies se trouvent loin de tout cours d'eau, mais ces cas semblent plus rares et concernent de plus petites colonies. 20 des 37 gîtes connus de cette espèce dans la région sont à moins de 5 km d'une rivière.

Sur le plan comportemental, il semble que certains sites occupés par des colonies de reproduction, soient aussi occupés par des colonies de mâles au même moment. Cette suspicion vient de l'observation de plusieurs groupes distincts pour un même site, émettant chacun des cris sociaux de types différents. Dans les deux cas où ceci a été noté, il y a un groupe principal composé de femelles et de jeunes identifiés, et un groupe plus petit (pas plus de 10) dans une autre cavité à proximité. Ces groupes plus petits émettent entre autres des cris sociaux identiques à ceux émis à l'automne par les mâles. Dans la bibliographie, la présence de mâles sur les sites de reproduction est qualifiée d'exceptionnelle, ne dépassant pas les 2% des effectifs (Arthur L., Lemaire M., 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope ; MNHN, p.379). Affaire à suivre...

La suite en 2016 :

Cette année, les recherches devront surtout être axées sur les départements les moins connus pour ces espèces, à savoir la Mayenne, la Vendée et la Sarthe. Il y a probablement des découvertes intéressantes à réaliser dans ces départements sous-prospectés.
N'ayant aucune donnée récente de gîte à Noctule de Leisler, il serait intéressant de réaliser quelques sorties pour cette espèce uniquement, en ciblant les grands massifs forestiers, principalement en Sarthe et Mayenne où l'espèce semble plus abondante.
Les recherches de places de chant à l'automne devront être intensifiées pour permettre une meilleure connaissance des sites d'accouplement à cette saison. Cette opération peut être très efficace si le nombre de personnes impliquées est important, la recherche étant simple et rapide à effectuer.
Enfin se pose la question des gîtes d'hibernation. Il est compliqué de mettre en place les prospections des arbres en hiver, cela nécessite la présence d'un grimpeur expérimenté qui puisse aussi déterminer les espèces. Si l'occasion se présente avec la personne adéquate, il est prévu de tenter quelques opérations de recherche avec endoscope.
Je souhaite continuer ces inventaires au moins jusqu'en 2017, voire 2018 en fonction des résultats.
La carte suivante montre les sites à prospecter déjà repérés, il reste de nombreux lieux à ajouter à cette liste. N'hésitez pas à transmettre toute information susceptible de nous amener à la découverte de noctules. En espérant vous voir aussi motivés qu'en 2015, pour compléter cette belle avancée déjà réalisée pour la connaissance des noctules en Pays de la Loire.

Localisation des sites à prospecter (google map)

Remerciements :
Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cet inventaire en 2015, par leur témoignage ou action de recherche de gîte. Sans ordre particulier : Willy Maillard, Pierre Monier, Benjamin Même Lafond, Loïc Bellion, Jean-Do Vrignaud, Alexis Viaud, Fabien Claireau, Thomas Radigois, Didier Montfort, Diane Anxionnat, Mickaël Leroy, Alice Cheron, Marek Banasiak, Matthieu Cosson, Patrick Trécul, Edouard Beslot, Clément Gouraud, Marion Kriloff, Quentin Foucher, Julien Mérot, Jean-Philippe Richou, Damien Brochard, Huges Berjon, Eric Van Kalmthout, Yann Paulet, Fred Vaidie, Nicolas "Chacha" Rochard, Dorian Angot, Denis Lafage, Olivier Poisson, Sarah Degand, Florent Auneau, Patrice Pailley, les élèves des lycées de Briacé.
Merci à Loïc Bellion pour la relecture.

Pascal BELLION

Comptages hivernaux

Ils manquaient dans la dernière gazette, voici les résultats des comptages du dernier hiver pour la Loire-Atlantique.

Avec un total de 1457 chauves-souris comptées, cet hiver bat le record de 2013 de peu, qui s'élevait à 1417 individus. 41 sites ont été suivis cette année, soit le même nombre qu'en 2014 et 1 site de moins par rapport à 2013. Les quelques sites qui n'ont pas été inventoriés (Issé, Cope-chou...) sont de petits sites avec de faibles effectifs, ce qui n'a pas d'influence significative sur les totaux.

Le graphique suivant montre l'évolution des effectifs ligériens sur les 16 dernières années :

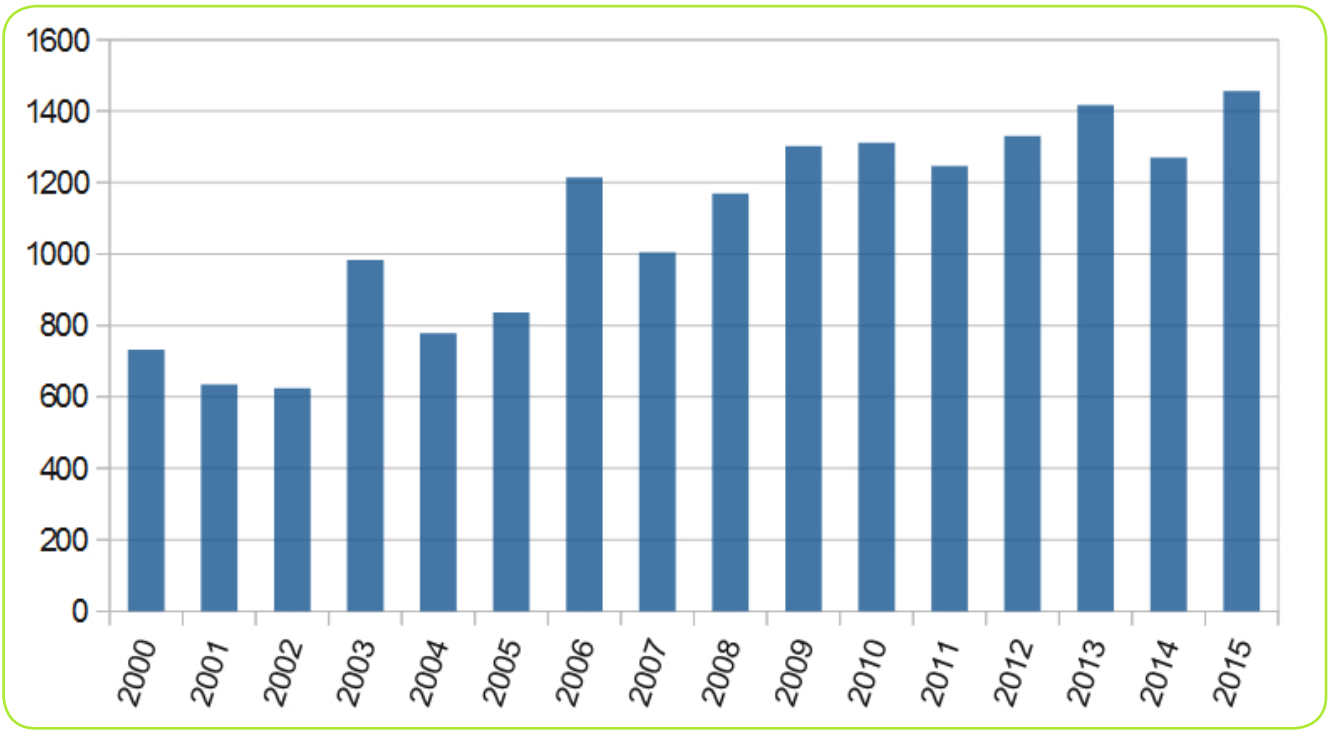

Ces chiffres en augmentation s'expliquent en grande partie cette année par un nombre élevé de chauves-souris toutes espèces confondues et un chiffre record de grands rhinolophes avec 482 individus. Pour cette espèce, l'augmentation a été très nette sur le site de Grénébo où 229 individus ont été comptés. La carrière du Bout du monde à Mauves-sur-Loire a été bien fréquentée également cet hiver avec 134 individus. Ces deux sites totalisent à eux seuls 75% des effectifs hivernants de l'espèce dans le département.

Les effectifs de Grand Murin peinent à retrouver leur niveau d'antan, sans qu'il n'y ait d'explication évidente de cette chute depuis 2008.

Les murins de petite taille sont bien représentés cette année, avec toujours beaucoup de murins à moustaches qui totalisent 361 individus cet hiver.
Après une chute des effectifs l'an dernier, le Murin de Bechstein retrouve un nombre d'individus dans les mêmes proportions qu'en 2013 avec 65 individus.
Le nombre de murins à oreilles échancrées semble en baisse cette année, mais le site principal qui accueille l'espèce n'a pu être prospecté cet hiver pour des raisons de sécurité.

Le Petit rhinolophe établit également un record, il a été noté sur de nombreux sites, même si les effectifs restent très faibles à l'échelle départementale (25 individus).
Après une baisse régulière jusqu'en 2012, les effectifs de pipistrelles augmentent et atteignent cette année 123 individus. Les effectifs sont très dépendants d'un site en particulier, le Château de Chateaubriand qui accueillait cet hiver 82 individus dans la poutre habituelle.

(Comptages hivernaux)

Les graphiques ci-après présentent les évolutions par espèces depuis 16 ans :

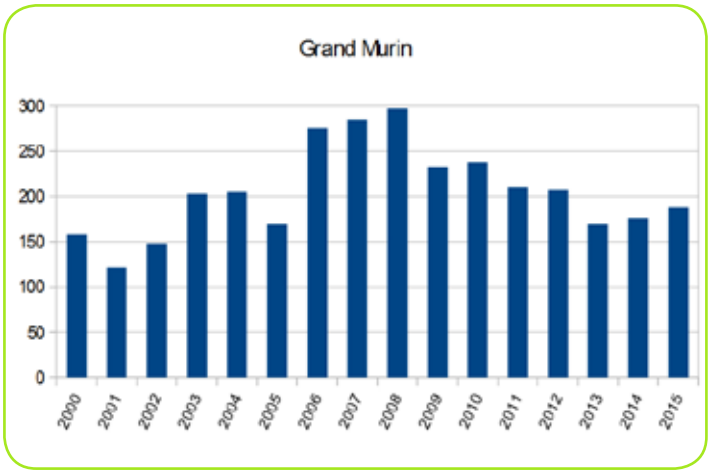

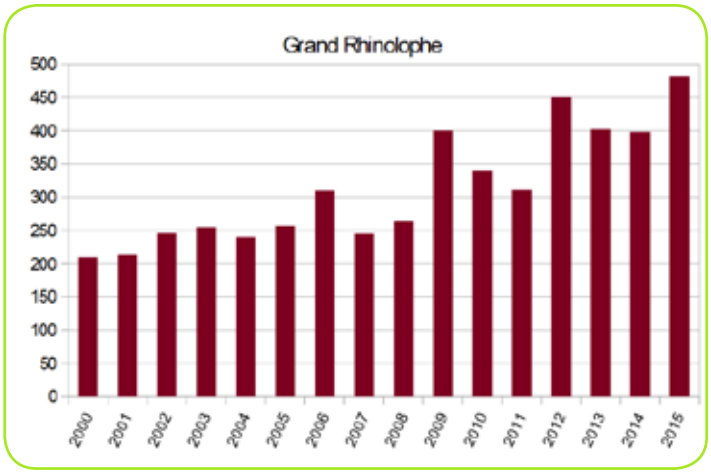

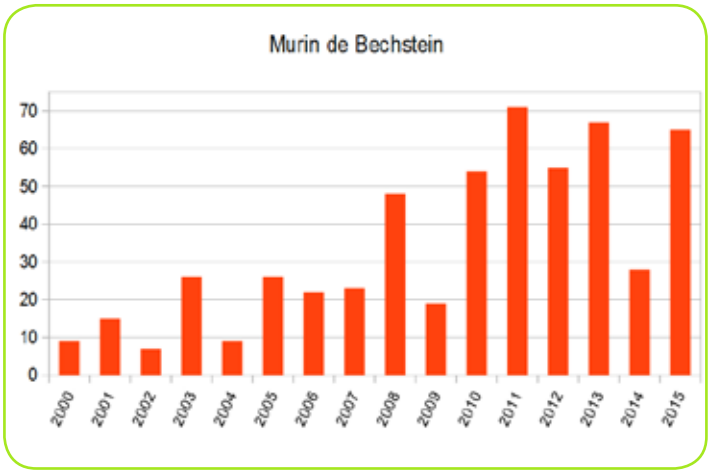

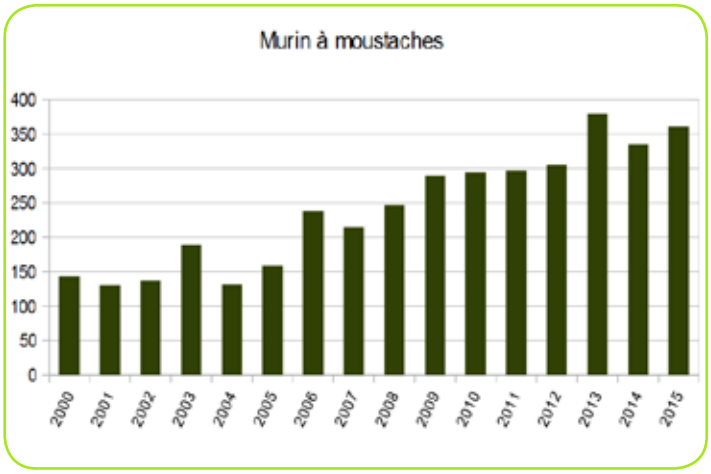

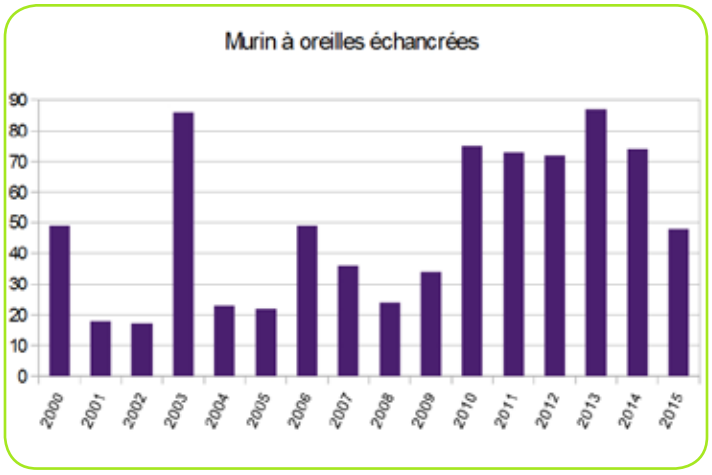

Les autres espèces sont présentes dans des proportions habituelles et le Minioptère de Schreibers est toujours présent sur son site fétiche.

Pascal BELLION

Des aménagements en faveur des chauves-souris dans les églises en Loire-Atlantique

Depuis 2 années, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) réalise des aménagements en faveur des Chiroptères en Loire-Atlantique et propose aux mairies de s'engager en signant un « Refuge pour les chauves-souris ». Grâce au dispositif mis en place par la Région Pays de Loire, le GMB coordonne un « appel à projet biodiversité », centré sur la protection des Chiroptères dans les édifices publics que sont les églises.

Panneau SFEPM "Refuge pour les Chauves-souris"

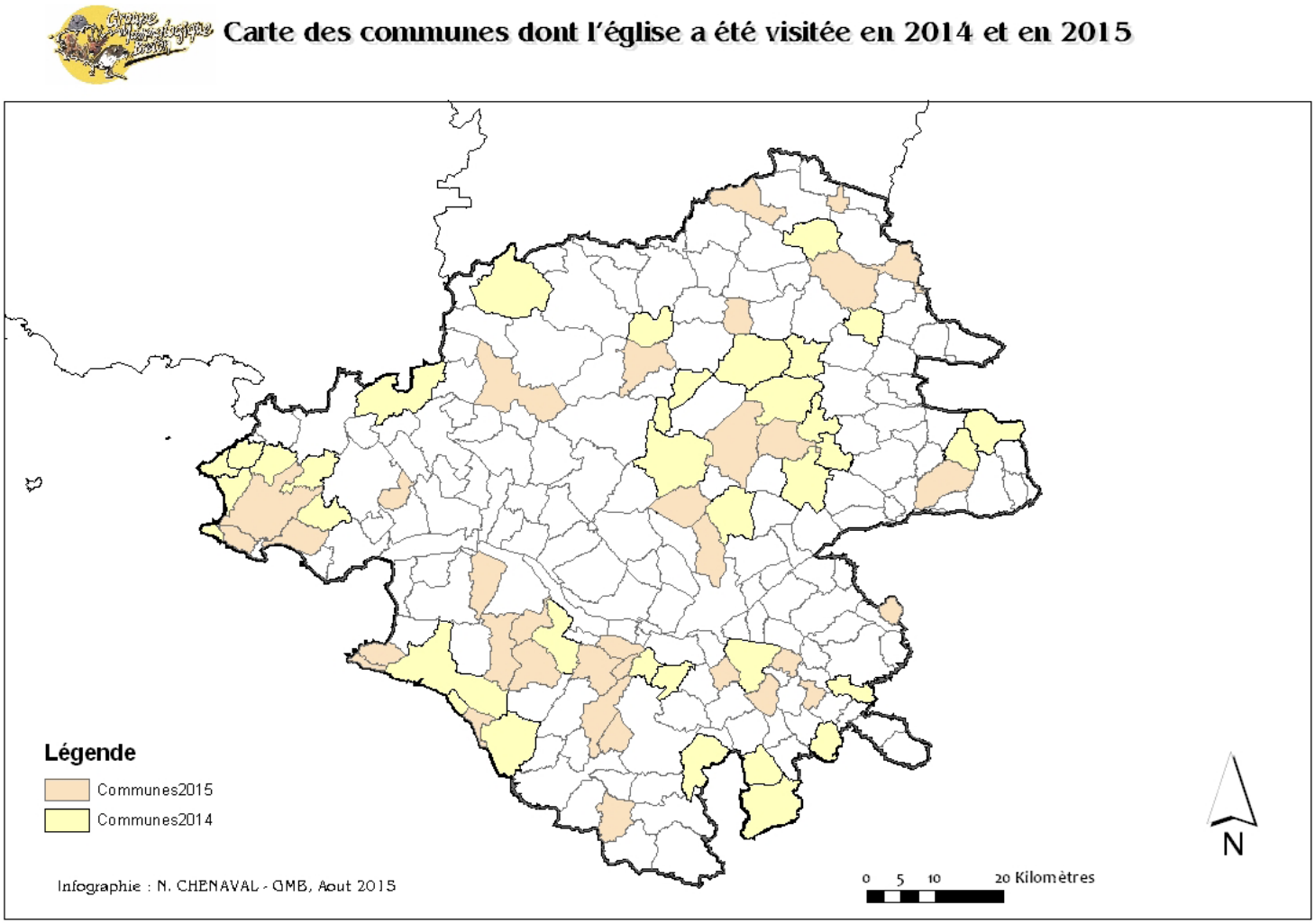

En effet, ces bâtiments accueillent bien souvent dans les combles des colonies de Chiroptères. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est la plupart du temps dû à une fermeture des accès aux combles, à l'aide de grillages, afin d'éviter que certains oiseaux n'élisent domicile dans ces combles.

L'objectif du programme est donc de diagnostiquer les accès possibles pour les Chiroptères dans ces édifices et, lorsque les accès n'existent pas, de proposer aux communes des aménagements simples pour y remédier. L'idée étant que les Chiroptères puissent à nouveau y accéder sans laisser entrer des oiseaux comme les pigeons.
Pour se faire, un aménagement simple et peu coûteux peut souvent être proposé : la mise en place de chiroptières au niveau des abat-sons du clocher. Ce dispositif permet aux Chiroptères d'entrer dans le bâtiment mais sa taille empêche les oiseaux de pouvoir y accéder.

Exemple d'une chiroptière installée au niveau des abats-sons sur la commune de Vay, signataire d'une convention Refuge (Photo : GMB)

À l'issue des deux premières années du projet, ce sont près d'une dizaine d'églises qui ont pu être aménagées. Onze communes se sont également engagées dans la démarche de signature de Refuges pour préserver leurs colonies de chauves-souris : Arthon-en-Retz, Erbray, La Planche, La Bernerie-en-Retz, Puceul, Saint-Aignan-de-Grandlieu, Saint-André-des-Eaux, Saint-Colomban, Saint-Herblon, Vay et Vue.

Et ailleurs qu'en Loire-Atlantique…

Cette opération, reçoit globalement un écho positif de la part des élus communaux, souvent prêts à s'engager. Des actions similaires ont été engagées ces dernières années dans tous les départements. Par exemple, en Mayenne, deux églises ont été rouvertes pour les chauves-souris en 2014. Il s'agit des communes de Montflours et de Louverné qui ont également signé une convention.

Exemple d'une chiroptière installée sur la commune de Montflours en Mayenne (Photo : GMB)

Pour plus d'informations contactez :
le Groupe Mammalogique Breton :
nicolas.chenaval@gmb.bzh ; 06.35.15.71.03

Nicolas CHENAVAL, pour le GMB

Des grilles pour les Chauves-souris

Une grille installée pour les chauves-souris sur la cavité du Moulin de la Rouelle à Rougé

Le site du Moulin de la Rouelle est bien connu des habitants de la commune de Rougé venant souvent s'y promener. Sur ce site privé, existe une cavité provenant d'un ancien site de forage dans lequel plusieurs espèces de chauves-souris hibernent (grands murins, grands rhinolophes et petits *Myotis*).

Ce site est suivi, une fois par hiver, par les chiroptérologues de Loire-Atlantique. Cependant, depuis plusieurs années, nous avions constaté une baisse des effectifs ainsi que des allées-et-venues régulières de personnes, comme l'attestaient quelques déchets dans la cavité. Or, l'hiver est une période cruciale pour nos chères et tendres !

C'est pourquoi, en accord avec le propriétaire, le Groupe Mammalogique Breton a souhaité solliciter le concours financier de la Fondation du Patrimoine afin d'y installer une grille de protection.
Celle-ci est opérationnelle depuis le début du mois d'octobre et va permettre aux Chiroptères de pouvoir hiberner en toute tranquillité. Un panneau a également été disposé à côté de la grille afin d'expliquer aux passants la raison de cet aménagement. Une convention Pays de Loire est également en place.

Nos remerciements vont forcément à la Fondation du Patrimoine pour avoir financé ce projet ainsi qu'à l'entreprise SARL Lancelot pour la qualité du travail réalisé et aux copains du Maine-et-Loire pour nous avoir donné ce contact !

Nicolas CHENAVAL, pour le GMB

Cavité avant pose de grille (Photo : N. Chenaval)

Cavité après pose de grille (Photo : N. Chenaval)

Comptages estivaux

Les efforts de prospection et de suivis des colonies d'estivage s'accentuent chaque année et portent leurs fruits puisqu'ils nous permettent progressivement de connaître un peu mieux comment se comportent les chauves-souris pendant l'été.
Aujourd'hui dans le Maine-et-Loire, nous en sommes à plus de 180 sites où des colonies de mise-bas (certaines ou probables) ont été identifiées, toutes espèces confondues. Et tous les étés, la liste s'allonge au gré des découvertes et des appels de particuliers. Cette année, de nombreux bénévoles se sont mobilisés, plus d'une quarantaine (mais toujours moins que pour les suivis d'hiver), merci à eux pour leur aide précieuse ! Ça ne permet pas de compter l'ensemble des colonies connues, ce qui demanderait un temps phénoménal, mais ça donne la possibilité d'assurer le suivi des colonies les plus prioritaires, tant en termes d'espèces que d'effectifs. Ici la priorité est donnée aux Grands Murins, Grands Rhinolophes, Murins à oreilles échancrées et Rhinolophes euryales.
Deux périodes de comptages ont été définies pour que ceux-ci puissent se faire avant les naissances pour chacune des espèces. Les comptages des Grands Murins ont été réalisés du 22 mai au 5 juin, les comptages des trois autres espèces (Grands Rhinolophes, Murins à oreilles échancrées, Rhinolophes Euryales) du 19 juin au 2 juillet. Un effort particulier a été fait pour que les gîtes qui fonctionnent en réseau soient suivis à un ou deux jours près pour diminuer au maximum les biais dus aux potentiels déplacements des colonies d'un jour à l'autre.
Au final, 74 sites ont été visités durant l'été ! Sur l'ensemble, 7 sites n'étaient pas occupés ; absence pour la première fois depuis leur découverte ou absence déjà observée les années précédentes. Nous avons remarqué que les colonies absentes s'étaient déplacées parfois à proximité, dans des sites déjà connus ou dans de nouveaux sites d'accueil. Les fortes chaleurs de la fin du mois de juin ont peut-être participé à la migration de certaines colonies vers des gîtes plus frais. Par exemple, la colonie de Mouliherne n'était plus présente dans le gîte habituel au moment du comptage mais avait quand même laissé des traces de son passage. Sylvie et ses acolytes l'ont finalement retrouvé dans une grange non loin de là !
Sur les 67 sites restants, 93 colonies toutes espèces confondues ont été comptées avec quelques records à la clé . Les Sérotines communes sont toujours plus nombreuses à Grez-Neuville puisque l'on en a compté 436 : ce qui en fait a priori la plus grosse colonie européenne de Sérotine commune.
Le nombre de 665 femelles de Grands Rhinolophes a été atteint au Château d'Echeuilly aux Verchers-sur-Layon : records départemental et régional ?
Et enfin, les Murins à oreilles échancrées se portent bien à la Bourgonnière à Bouzillé : 1061 femelles y ont été comptées avant les naissances !

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la répartition des effectifs totaux (12 000 individus) entre espèces. Les Murins à oreilles échancrées sont les grands gagnants puisqu'ils représentent plus de la moitié des chauves-souris comptées cet été !

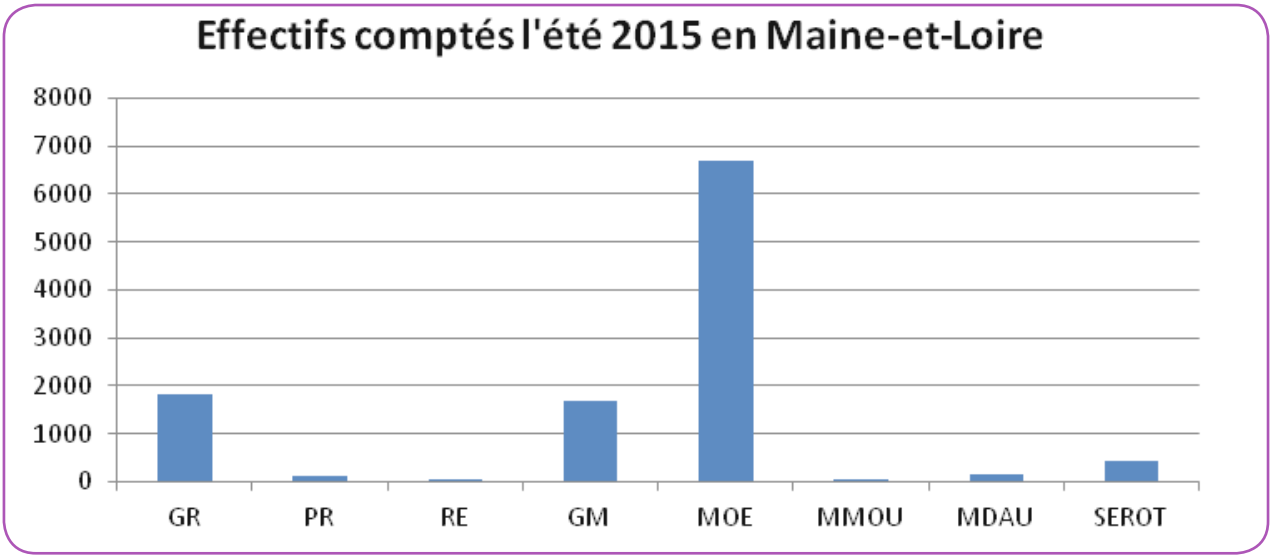

(Comptages estivaux)

L'été prochain, le nombre de colonies à suivre sera encore plus important puisque les prospections et les SOS Chiros de cet été ont permis de découvrir de nouvelles colonies aux effectifs conséquents :

- 114 femelles de Grands Murins dans une école à Parçay-les-Pins
- 120 femelles de Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées dans un bâtiment communal à Montreuil-Bellay
- une centaine de Murins à oreilles échancrées à Fontaine-Milon
- 300 Grands Murins dans l'école de Brion
- 250 Murins à oreilles échancrées et 100 Grands Rhinolophes à La Jaille-Yvon

Enfin, si l'on étudie l'évolution des suivis estivaux en Maine-et-Loire entre 2008 et 2015, on constate sans surprise que le nombre de colonies de reproductions comptées augmente beaucoup chaque année, et ce particulièrement pour les quatre espèces prioritaires.

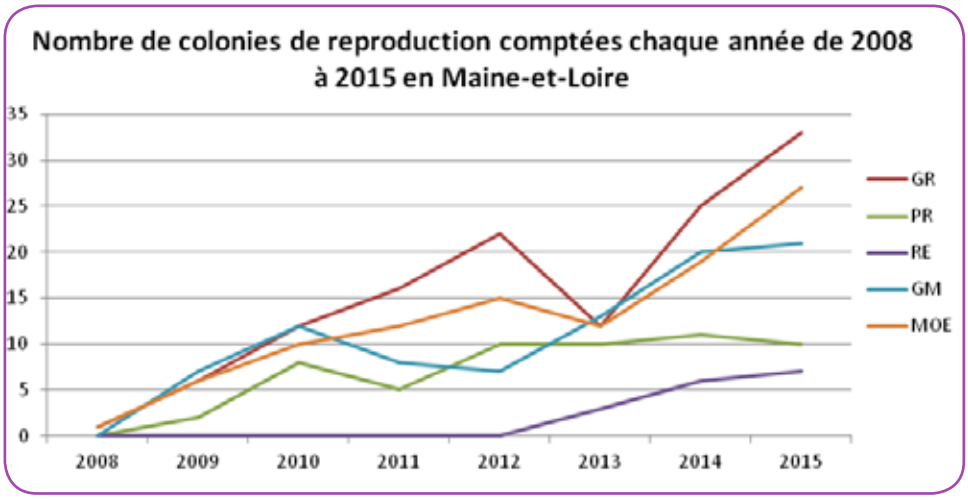

Quant aux effectifs, ils augmentent aussi très clairement depuis 2008, ce qui va de pair avec l'intérêt plus prononcé pour les colonies de reproduction et donc le nombre de colonies comptées. Cependant, on peut noter que malgré une hausse importante du nombre de colonies de Grands Rhinolophes suivies, les effectifs restent relativement stables depuis 2012.

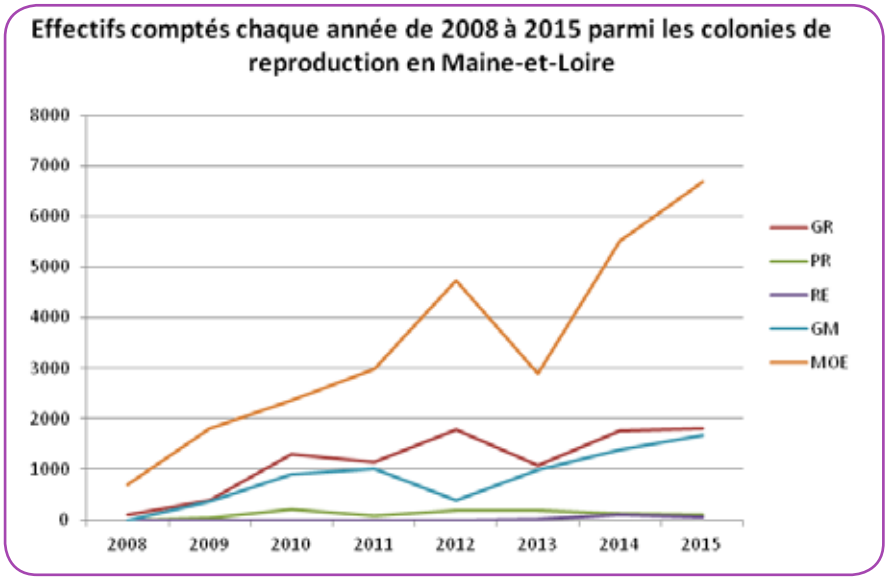

Et pour finir, il peut être intéressant de rappeler les dates de comptages de l'année à venir, vous y êtes les bienvenus !

Comptages d'hiver : week-end de rassemblement les 30/31 janvier et autres comptages autour de ces dates-là.

Comptages d'été : une semaine avant et après le 30 mai pour les Grands Murins, une semaine avant et après le 25 juin pour les Grands Rhinolophes, les Murins à oreilles échancrées et les Rhinolophes euryales.

Merci à tous les compteurs et à très vite pour les comptages en cavité !

Camille PINEAU, pour la LPO Anjou

Suite des découvertes sur la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) en Anjou

Dans le cadre d'inventaires acoustiques effectués en 2015, plusieurs découvertes permettent d'affiner et de compléter les connaissances sur la Pipistrelle de Nathusius dans le Maine-et-Loire. Celles-ci s'inscrivent dans la continuité des premiers éléments répertoriés en 2014 (voir article Gazette n°13 : « Découverte d'un poste de chant à Pipistrelle de Nathusius en Anjou : contexte et perspectives »).

Un nouveau poste de chant dans les Mauges :

C'est à Saint-Florent-le-Vieil sur l'abbatiale qu'a été découvert ce poste le 10 octobre 2015 dans le cadre d'un suivi de la migration des Chiroptères en bord de Loire par le CPIE Loire Anjou et le CEN Pays de la Loire. Les enregistrements de longue durée ont permis de mettre en avant la présence d'un poste de chant durant plusieurs nuits consécutives sur l'abbatiale.
Ce site paraît en effet tout à fait propice notamment par le fait qu'il se situe à proximité même de la Loire.

On notera qu'un poste avait également été découvert dans le même contexte en bords de Loire au château d'Ancenis en 2012 (voir article cité). Par ailleurs le site de Saint-Florent-le-Vieil montre également une activité acoustique très marquée de l'espèce en transit et en chasse durant la période inventoriée.

Vérification de la colonie de Tillières :

Suite à la découverte du poste de chant au lieu-dit « la Poterie » à Tillières en 2014, un enregistreur à été posé en sortie de gîte au mois de juin 2015 pour vérifier la présence, ou non, de Pipistrelles de Nathusius au sein de la colonie mixte de Pipistrelle commune et de Kuhl. Après trois nuits consécutives d'enregistrement, seule une séquence de Pipistrelle de Nathusius en transit a été obtenue. Le mystère demeure concernant le statut de la Pipistrelle de Nathusius sur ce secteur.

Un premier gîte à Pipistrelle de Nathusius découvert en juin 2015 :

Dans le cadre d'inventaires de la biodiversité des parcs et châteaux portés par le CPIE Loire Anjou, une colonie mixte de Pipistrelle commune et de Pipistrelle de Nathuisus a été découverte dans un château de Saint-Aubin-de-Luigné le 1er juin 2015. C'est en sortie de gîte que l'identification a pu se faire à l'aide d'un détecteur hétérodyne et expansion de temps. Le comptage est probablement très sous-estimé car un comptage de gîte de Noctules communes dans un arbre voisin a dû être effectué avant. Au moins 3 Pipistrelles communes et 5 pipistrelles de Nathusius ont été comptées en sortie de gîte.

Il est intéressant de noter que les Pipistrelles communes sont sorties de sous la toiture alors que les pipistrelles de Nathusius sortaient des trous de mur nombreux sur l'une des façades du château. Un mâle était particulièrement actif se posant à plusieurs reprises sur l'une des tours pour chanter et poursuivant des individus en vol.

On ne peut pour l'instant pas affirmer qu'il y a reproduction sur ce site et seule la capture d'individus ou l'observation de jeunes permettra de le confirmer, mais la date est d'ores et déjà un indice intéressant.

De plus, les mâles sont connus pour fréquenter les gîtes de mise-bas avec les femelles comme ce fût le cas en Vendée (Etienne Ouvrard com. pers.). Il s'agit du premier gîte à Pipistrelle de Nathusius découvert en Anjou et tout comme les postes de chant rencontrés dans le département jusqu'ici, ce sont des bâtiments anciens et non des arbres contrairement à ce qui est connu dans la majorité des cas cités.

Un gîte automnal découvert en septembre 2015 :

Toujours dans le même contexte d'étude sur les châteaux, c'est une gîte automnal qui est cette fois découvert à Gesté le 30 septembre 2015. Cette découverte est particulièrement intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord seules 2 Pipistrelles communes ont été notées en sortie de gîte tôt dans la soirée, les pipistrelles de Nathusius ne sortant qu'environ 10 minutes après.

En second lieu, le nombre d'individus compté est particulièrement élevé, ce qui en ferait le plus important site connu pour cette espèce dans la région, pas moins de 32 individus ont été dénombrés. Ce qui marque là-aussi, ce sont les très nombreux cris sociaux émis à la sortie de gîte par plusieurs mâles.

Mais le fait le plus intéressant est certainement la caractéristique du gîte occupé. Il s'agit d'une tour d'un

château dont les parois ne sont pas rejointoyées et qui offre un nombre de trous et d'interstices conséquents, tout comme cela avait déjà été noté pour le gîte de Saint-Aubin-de-Luigné mais aussi le poste de chant sur la maison de Tillières ! Les individus comptabilisés sont sortis des trous de l'ensemble de la façade, d'une hauteur inférieure à 1m50 jusqu'au niveau des moellons les plus hauts. Un individu a même pu être observé directement dans un trou de mur. Reste à savoir si ce gîte est également utilisé en période de mise-bas, voire, en hiver.

Conclusion :

Ces nouvelles découvertes permettent d'en apprendre encore un peu plus sur le statut de la Pipistrelle de Nathusius en Maine-et-Loire mais également sur les caractéristiques des gîtes occupés. Il est fort probable que l'espèce se reproduise dans au moins l'un des deux châteaux qui ont fait l'objet de comptages, des prospections ciblées sur ces deux sites auront lieu en 2016. Par ailleurs le fait que ces mêmes sites et le poste de chant de Tillières aient en commun la présence de nombreuses anfractuosités au sein de leurs murs est une caractéristique à rechercher qui pourrait s'avérer payante pour la découverte de gîtes à Pipistrelle de Nathusius dans le département.

Loïc BELLION, pour le CPIE Loire Anjou

Mise en protection de sites hivernaux à chiroptères dans les Mauges

Les Mauges accueillent un réseau souterrain limité. Cependant certaines cavités accueillent en hiver des effectifs de chiroptères non négligeables à l'échelle de ce territoire. Ainsi le CPIE Loire Anjou a entamé en 2014 des démarches afin de protéger certaines cavités pour garantir la tranquillité des sites et des modifications de grilles existantes afin de permettre une pérennité du suivi hivernal et un meilleur accès pour les chiroptères. Les sites retenus ont été la cavité du Moulinard au Fief-Sauvin, la mine de Noiselette à Montrevault, l'ancienne cuisine de la Turmelière à Liré et la grotte de la Rivière à Champtoceaux. Les grilles ont donc été posées ou modifiées début décembre 2014.
Pour les différents sites, les réalisations sont les suivantes :

Grotte de Moulinard au Fief-Sauvin

Type de travaux : pose d'une grille pour empêcher l'accès et le dérangement sur site.
Après réouverture de la cavité en 2012, la mise en sécurité était indispensable. Le site est connu dans les années 70 pour avoir accueilli du Petit Rhinolophe. Actuellement seul le Murin à moustaches et le Grand Murin sont présents dans la cavité. Le suivi sur les hivers prochains permettra de voir si la mise en protection est efficace. Vu le peu d'anfractuosités sur le site, la pose de briques plâtrières est envisagée.

Cavité avant et après pose de grille (Photo : L. Bellion)

Ancienne galerie d'extraction d'or de Noiselette à Montrevault

Type de travaux : changement de la serrure

L'ancienne serrure de la grille de Noiselette étant complètement oxydée par des apports d'eau réguliers, une modification a été faite pour permettre de garder un accès à la galerie dans le cadre des suivis hivernaux sur les chiroptères. La réalisation d'une « cloche » permettra de protéger un cadenas en inox afin d'éviter l'oxydation.

Cavité avant et après travaux (Photo : L. Bellion)

Ancienne cuisine du château de la Turmelière à Liré

Type de travaux : changement de grille
Le site de la Turmelière possédait également une grille, mais à barreaux verticaux (inadaptée aux chiroptères) et scellée, ne permettant pas d'effectuer le suivi du site en hiver depuis plus de 3 ans. La grille posée permet désormais de reprendre les suivis hivernaux et l'accès en vol pour les grandes espèces. Ce site accueille notamment 7 Grands Murins et 5 Grands Rhinolophes suite au comptage effectué en janvier 2015.

Cavité avant et après pose de grille (Photo : L. Bellion)

Grotte de la Rivière à Champtoceaux

Type de travaux : modification de la grille
Ce site bénéficie déjà d'une grille. Celle-ci ne nécessite qu'un aménagement léger pour permettre l'accès en vol aux chiroptères grâce à la réalisation d'une fenêtre ainsi que la fermeture par un cadenas. Malheureusement les propriétaires de la parcelle n'ont toujours pas été retrouvés. La modification de cette grille se fera en 2016….si tout va bien.

Loïc BELLION, pour le CPIE Loire Anjou

Remerciements : la société Deslandes Moreau pour la conception, la réalisation et la pose des grilles, les différents propriétaires et gestionnaires, Les mairies de Liré, Champtoceaux et du Fief-Sauvin, la Région des Pays de la Loire, le Conseil Départemental du Maine-et-Loire et la Fondation du patrimoine.
Merci également aux bénévoles du CPIE Loire Anjou et du Groupe Chiroptères des Pays De la Loire ayant participé aux inventaires : Pascal BELLION, Nicolas ROCHARD, Aurélien MENOURY, Clémence MONVOISIN et Florent AUNEAU.

Raphaël, médiateur chauves-souris

Raphaël Verollet a quitté MNE le 6 octobre après 6 mois de bénévolat en service civique « médiateur chauves-souris ». Les principales missions confiées à Raphaël étaient la poursuite des prospections de colonies de chauves-souris dans les bâtiments publics, le suivi des colonies patrimoniales, le suivi des conventions passées avec les propriétaires, la gestion des SOS chauves-souris.
Il a été bien occupé puisqu'il a fini de couvrir les prospections sur les **60 communes manquantes (80 bâtiments visités)**. Nous avons ainsi un état des lieux quasiment exhaustif des bâtiments publics sur la période 2010-2015.
Cet été, Raphaël **a découvert 14 colonies** grâce à ses prospections et à la **vingtaine d'appels du SOS chauve-souris** qu'il a gérés. Parmi ses découvertes, certaines sont très intéressantes comme la colonie de 195 Murin à oreilles échancrées à Daon ou encore celle de 40 Grand Murin à Commer. 20 gîtes bénéficiant d'une convention pour la protection des chauves-souris ont été suivis cette année, permettant de connaître l'évolution des effectifs et de garder un contact régulier avec les propriétaires.
Il a aussi pu accompagner les salariés dans certaines de leurs missions, notamment pour l'étude de l'accouplement des chauves-souris aux grottes de Saulges (captures). À côté des activités de terrain, Raphaël a fait un énorme travail sur la compilation des données informatiques afin de créer des outils plus performants et ergonomiques.
Un article sur le bilan concernant les 5 années de prospection des bâtiments a aussi été rédigé par Raphaël, il sera publié dans le prochain numéro du Biotopes 53.
Toute l'équipe de MNE le remercie chaleureusement du travail effectué durant cette saison 2015 !

Claire CHATAGNON, pour MNE

Bref bilan du swarming à Saulges

Pour la seconde année, nous avons effectué des captures et des écoutes sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Erve. Cette vallée karstique est constituée d'un réseau de grottes naturelles attractives pour les chiroptères en hiver (site d'importance nationale). De plus, une étude menée en 2011 a montré aussi l'importance du site en période d'accouplement des chiroptères. Un projet, mené par MNE dans le cadre des mesures d'accompagnement de la LGV Bretagne-Pays de la Loire et financé par Eiffage Rail Express (ERE) vise à améliorer les connaissances sur les chiroptères sur ce site.

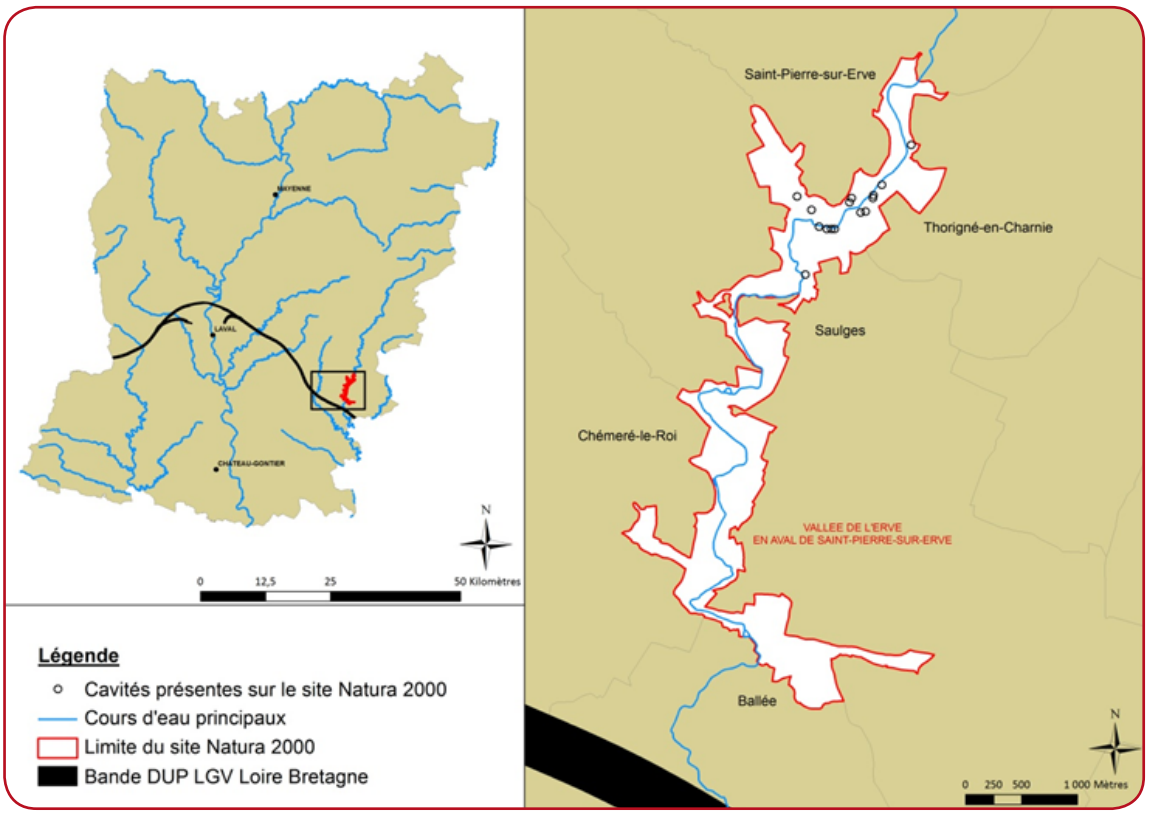

Localisation du site d'étude

Le protocole choisi pour les captures se calque sur l'étude menée en 2011. Des enregistreurs automatiques (SM2Bat+) ont été ajoutés à ce protocole afin de calculer l'activité aux entrées de cavités. L'étude a débutée en 2014 et se poursuivra jusqu'en 2018.

Cet automne, de la même manière qu'en 2014, 6 soirées de captures ont été réalisées entre le 28 août et le 1er octobre. Avec des méthodes identiques, les résultats sont différents de l'année passée, puisque nous avons capturé 136 individus (12 espèces) cette année contre 258 individus (14 espèces) en 2014, soit environ 50% de moins. Concernant les enregistrements, le nombre de contacts suit cette tendance. Sur une même période et un nombre d'heures quasiment équivalent, les contacts ont diminué de 70% entre 2014 et 2015.

Le pool d'espèces habituellement « swarmeuses » pour ce site (Murins de Bechstein, de Natterer, à oreilles échancrées, Oreillard roux) a été peu représenté cette année. Les espèces non « swarmeuses » (Grand Rhinolophe, Grand Murin, Oreillard gris, Murins à moustaches, de Daubenton, etc.) qui sont représentées par des individus locaux ont des effectifs équivalents à 2014.

Porche de la Derouine (ou porche Mayenne Sciences) un des sites de captures sur le site (Photo : MNE)

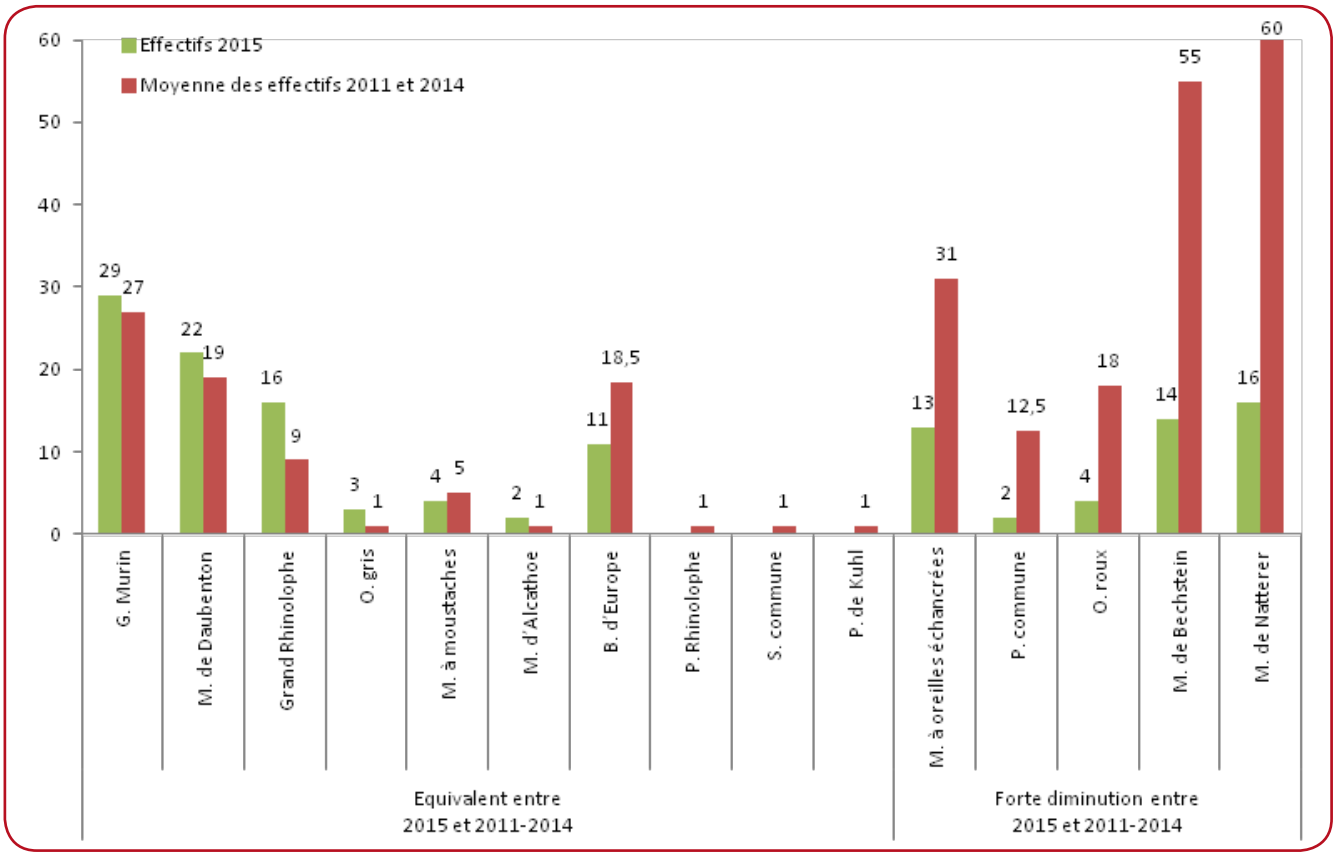

Effectifs capturés par espèce en 2015 et en 2011-2014

Cette chute des effectifs des espèces « swarmeuses » peut s'expliquer par des conditions météorologiques assez fraiches et humides lors des captures ou par les modifications paysagères (trames bocagères) induites par les travaux de la future LGV. L'étude se poursuivra en 2017 et 2018 (année blanche en 2016 pour la mise en route de la LGV), nous verrons ainsi l'évolution de ces résultats.

Claire CHATAGNON, pour MNE

Projets 2016

Une personne sera recrutée à MNE comme bénévole Service Civique Médiateur Chauves-souris. Les missions seront dans la lignée des 2 précédents services civiques (Kévin Lhoyer en 2014 et Raphaël Verrolet en 2015), c'est-à-dire : améliorer les connaissances dans notre département avec la recherche de nouveaux gîtes, suivre les conventions avec les propriétaires de gîtes, répondre aux SOS (avec parfois de belles surprises à la clé), etc. Les prospections des bâtiments publics s'étant achevées en 2015, les recherches des colonies s'articuleront autour des arbres gîtes, des ponts, domaines très lacunaires en Mayenne.

Une étude des chauves-souris forestières, financée par la DREAL, initialement prévue en 2015 sera finalement réalisée en 2016, dans le Bois de Picot (Saint-Ouën-des-Toits). C'est l'une des 2 forêts domaniales de notre département, le Bois Picot est de petite surface (20 ha) et se situe à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Laval. La Mayenne est en retard sur la connaissance des chauves-souris forestières. L'étude consistera à capturer et équiper des femelles d'espèces forestières (sont visés en priorité : Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Oreillard roux, Murin d'Alcathoe) afin de faire un inventaire des arbres gîtes sur ce massif propriété de l'état et géré par l'ONF (pour le moment).

Enfin, MNE participera comme en 2015 au projet régional sur les chauves-souris forestières et nous participerons également à la réflexion pour l'élaboration du projet LIFE chiro.

Dates à retenir dès à présent !

Pour les animations autour des chiroptères, il n'y aura pas de week-end chirotour programmé officiellement en 2016. Nous réaliserons peut-être des aménagements durant l'hiver mais ce sera au cas par cas, les listes d'informations seront bien sur mises dans la boucle !

Le week-end naturaliste en Mayenne, regroupant les spécialistes faune et flore sur un territoire aura lieu les **4 et 5 juin 2016**.

Par contre la **Nuit Européenne des Chauves-souris 2016** sera reconduite sur Saulges par MNE, on ne dérogera pas à ce rendez-vous pour le grand public : **le 02 septembre 2016**.

Claire CHATAGNON, pour MNE

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

Comptages estivaux

Le réseau bénévole chiro a compté 24 colonies de parturition pour l'année 2015 entre le 27 mai et le 31 juillet dans le cadre des suivis estivaux. 3136 femelles de 7 espèces différentes ont été recensées grâce à l'aide de 13 bénévoles.

Commune du site	Espèce		Observateurs	Date de comptage	Effectif des femelles	Second passage		Evolution relative depuis 2014 (dates de comptages différentes)
	Nom Français	Nom scientifique				Effectif	Date	
Chahaignes	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	Nicolas Rochard Marek Banasiak Etienne Voisin Thomas Leroy	04-juil	70			Avec 134 individus en 2014, baisse de la colonie, d'environ 48%
Conflans-sur-Anille	Grand Murin	*Myotis myotis*	Jean-Luc Pancher	08-juin	21			
Coulongé	Grand Murin	*Myotis myotis*	Mathieu Brossard Alice Cheron Simon Cavaillès	05-juin	19			Une baisse de 37% comparée aux 30 individus en 2014
Dissay-sous-Courcillon	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	François Cudennec	29-juin	103			
Dissé-sous-le-Lude	Grand Murin	*Myotis myotis*	François Cudennec	03-juin	107			
Joué-en-Charnie	Grand Murin	*Myotis myotis*	Thomas Leroy Rémi Bouteloup	30-mai	130			
La Bruère-sur-Loir	Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	Alice Cheron Thomas Leroy Solène Baguet	24-juin	34			50 bêtes en 2014, baisse de 32%.
	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale*			3			Les effectifs restent inchangés.
La Ferté-Bernard	Grand Murin	*Myotis myotis*	Vincent Bironneau	08-juin	90			
	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*			3			
La Flèche - Prytanée	Grand Murin	*Myotis myotis*	François Cudennec Alice Cheron	27-mai	160			
Le Grand-Lucé (Eglise)	Grand Murin	*Myotis myotis*	Frédéric Vaidie	16-juin	35			
Le Grand-Lucé (bâti privé)	Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	Frédéric Vaidie Alice Cheron	02-juil	100			
	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*			434			

Commune du site	Espèce		Observateurs	Date de comptage	Effectif des femelles	Second passage		Evolution relative depuis 2014 (dates de comptages différentes)
	Nom Français	Nom scientifique				Effectif	Date	
Lhomme	Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	Simon Cavaillès	24-juin	122			Seulement 25 individus vus en 2014, grosse augmentation de 390% !
Marigné-Laillé	Grand Murin	*Myotis myotis*	Frédéric Vaidie	16-juin	120			Stable, 121 bêtes en 2014
Nogent-sur-Loir	Pipistrelle sp.	*Pipistrellus sp*	Simon Cavaillès	10-juin	24			
	Grand Murin	*Myotis myotis*			369	345	30-juil	Stable, 365 individus en 2014
Parigné-le-Pôlin (Eglise)	Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	Simon Cavaillès	16-juin	19			Forte hausse des effectifs, de 375%. 4 bêtes en 2014.
Pezé-le-Robert	Grand Murin	*Myotis myotis*	Franck Noël Pauline Gautier	04-juin	315			Seulement 245 individus en 2014, hausse de 28,5%.
Précigné	Grand Rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	Marek Banasiak Thomas Leroy Solène Baguet Alice Cheron	02-juil	253			Stable depuis la chute d'effectifs en 2012 (320 bêtes).
Saint-Biez-en-Belin	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	Simon Cavaillès	03-juin	171	173	10-juil	baisse de la colonie de 26% avec 230 individus en 2014
Saint-Vincent-du-Lorouër	Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	Simon Cavaillès	23-juin	3	27	17-juil	Arrivée tardive des femelles ? Stable au second comptage.
Sillé-le-Guillaume	Grand Murin	*Myotis myotis*	Pauline Gautier	10-juin	25			
Vaas	Grand Murin	*Myotis myotis*	François Cudennec Alice Cheron	27-mai	5			Baisse de 45% avec 9 individus en 2014.
Clefs-Val d'Anjou	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	Alice Cheron	19-juin	400			
Clefs-Val d'Anjou	Petit Rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	Alice Cheron	31-juil	2			

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour les comptages.

Alice CHERON,
pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir,

Un euryale, des euryaux

Le CPIE VSL a organisé une semaine intensive de terrain avec capture, radio pistage et barbecue aidé par pas moins de 23 bénévoles. Confirmer la présence du Rhinolophe euryale, dans le Sud-Sarthe dans la vallée du Loir entre La-Chapelle-aux-Choux et Poncé-sur-le-Loir, était le but principal de l'étude. En l'absence du Rhinolophe euryale, le projet se concentrait sur la recherche de colonies de mise-bas des autres espèces anthropophiles de l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Avec un rythme intensif et une équipe de bénévoles surmotivés, captures jusqu'à 3h (du matin…), recherche par radiopistage et prospections du bâti se sont enchaînées : en 8 soirées, 233 individus de 16 espèces, 6 genres et 2 familles différentes. Au total 9 colonies de reproduction ont été découvertes :

- 4 colonies de Petit Rhinolophe,
- 1 colonie de Grand Rhinolophe,
- 2 colonies de Murin à oreilles échancrées,
- 2 colonies de Sérotine commune dont une en Indre-et-Loire.

D'autres informations doivent encore être vérifiées ou complétées mais laissent penser que nous aurions en plus une colonie de Sérotine commune, une colonie de Murin de Daubenton et une colonie de Pipistrelle sp.

Nous aboutirions à 12 colonies de mise-bas découvertes en une semaine.

Ce qu'il faut retenir :

- avec 4 nouvelles colonies de Petit Rhinolophe, cela représente une progression de 50% des gites de mise-bas pour cette espèce en Sarthe !
- Pas de colo pour le Rhinolophe euryale… cette année ! Sa présence est confirmée en Sarthe et ça sent bon la colonie de parturition !

Alors on ne perd pas espoir et on se remotive pour l'an prochain !

Alice CHERON,
pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

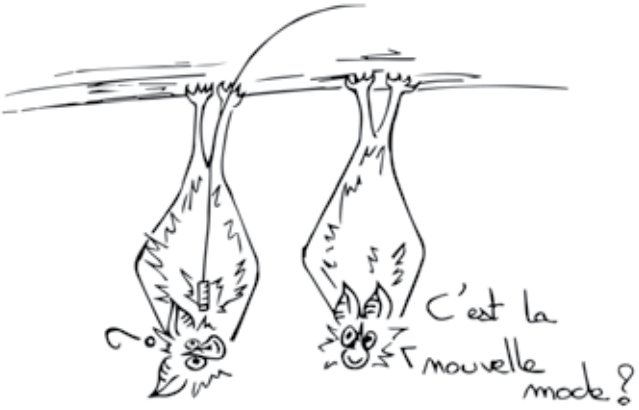

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

Attention, ceci n'est pas une équipe de foot (Photo : CPIE VSL)

La team on ne se la pète pas du tout (Photo : F. Vaidie)

Swarm un jour, swarm toujours

5 soirées de capture en période de swarming ont été réalisées en Sarthe cette année. Elles ont permis d'identifier 273 individus de 11 espèces, 6 genres et 2 familles différentes.
4 de ces soirées ont été faites par le CPIE, encadrées par Marek Banasiak, et la dernière par le CEN Pays de la Loire avec Olivier Vannucci suite à sa ré-obtention de dérogation préfectorale.

Le site suivi par le CEN à Vouvray-sur-Huisne semble être un site de swarming pour le Murin à oreilles échancrées.
91 individus de 10 espèces différentes ont été capturés et identifiés avec un sex ratio déséquilibré en faveur des mâles. Le Murin à oreilles échancrées représente 39% de l'effectif total.
Avec une forte activité de vol observée, le site a été identifié comme site de swarming.

Une des soirées de capture du CPIE a été réalisée pour le PNR Normandie-Maine à Villaines-la-Carelle, des éléments tendent à penser qu'il pourrait s'agir d'un site de swarming principalement pour le Murin de Daubenton. En effet le site présente un sex-ratio déséquilibré avec 71,7% de mâles et des cris sociaux en vol ont été observés durant la capture. La richesse spécifique observée est de 6 espèces.
Néanmoins sur les 33 mâles capturés, quelle que soit l'espèce capturée, 60,6% (20) présentent des épididymes sombres contre 6,1% avec des épididymes clairs (33,3% de non identifiés). Les épididymes sombres sont associés aux jeunes individus ne s'étant jamais reproduits (juvéniles ou première reproduction), sauf chez le Murin à oreilles échancrées chez qui adulte, les épididymes peuvent être sombres.
De même, 84,6% des femelles présentent des mamelles invisibles ou très petites. Ce critère correspond à des femelles qui n'ont pas allaitées durant l'année et souvent à des femelles nullipares, qui n'ont jamais allaité.
Cette tendance peut être interprétée de différentes manières. En effet, il peut s'agir de jeunes manquant d'expérience et en dispersion, prospectant n'importe quel site. Il peut aussi s'agir d'une différence de phénologie entre jeunes et adultes expérimentés, les jeunes pouvant être plus précoces ou plus tardifs que les adultes qui seraient alors présents plus tôt ou plus tard.
Enfin, avec 46 individus, les effectifs de capture ne sont pas exceptionnellement élevés en comparaison de certains sites de swarming. Il n'existe toutefois pas d'effectif seuil pour qualifier une cavité de gîte de swarming.

Au vu des observations il y a bien une activité autour de ce site en période de swarming. Pour confirmer le statut de gîte de swarming, le site mériterait d'être à nouveau prospecté une autre année et à différentes dates durant la période de swarming.

Alice CHERON,
pour le CPIE Vallées de
la Sarthe et du Loir

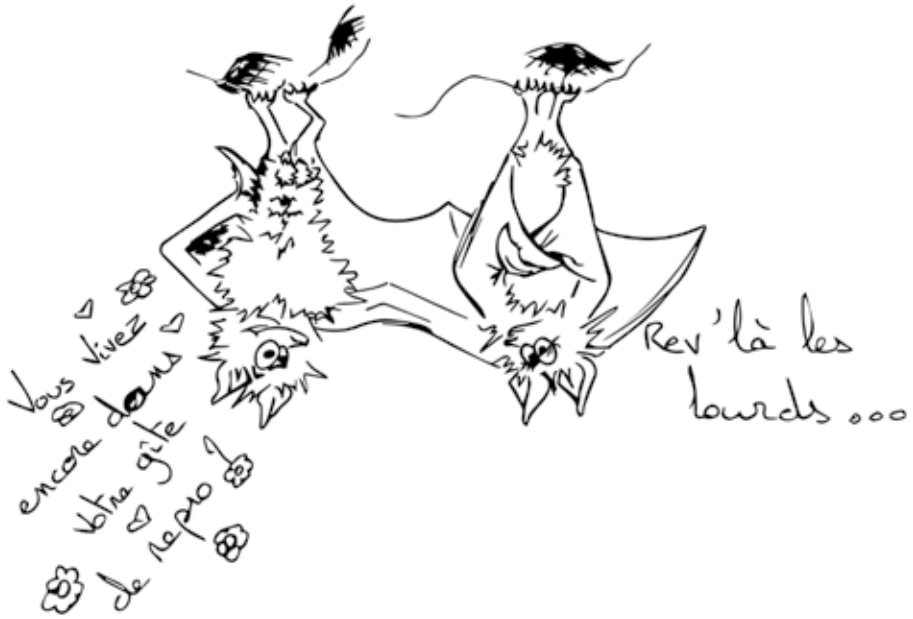

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

Super héros pour chiro

Le réseau SOS Chiro battait de l'aile en Sarthe. Il a donc été relancé et redynamisé au cours de l'année 2015.
La plate-forme chauve-souris info en Sarthe renvoie désormais directement à la boite mail du CPIE.
17 appels ont ainsi été enregistrés et traités au cours de la saison.
Lors de ces appels nous avons découvert 8 colonies de reproduction de Pipistrelles *sp*, 2 de Sérotine commune et une de Grand Murin avec 120 individus en août !
Cette dernière colonie est suivie en partenariat avec les responsables du service de sécurité du camp militaire où elle se trouve.

Afin de traiter au mieux ces appels, une formation a été organisée en septembre pour présenter aux bénévoles comment aborder ce type d'intervention. 12 personnes y ont participés et 5 d'entre elles ont pu rejoindre le réseau de correspondants du SOS Chiro en Sarthe. À eux seuls ils couvrent déjà 47 communes, un excellent début.

Malheureusement 47 sur 370 ce n'est pas assez… Alors si vous habitez en Sarthe et que vous êtes intéressé pour rejoindre notre réseau de correspondants bénévoles n'hésitez pas à nous contacter :
Marek Banasiak – 02.43.45.83.38
mbanasiak.cpie72@ouvaton.org

Enfin suite à ces découvertes, il a été proposé aux propriétaires de nettoyer leur comble pour y déposer une bâche et protéger le sol.
Un de ces combles a pu être nettoyé lors de la formation SOS Chiro, comme cas pratique pour les participants. Deux autres combles ont également été nettoyés au cours de la saison. Plusieurs sacs de guano ont donc été sortis. Ce guano a pu être revalorisé au CPIE par un système de redistribution auprès de nos adhérents pour être utilisé dans leur jardin comme engrais naturel.

Alice CHERON,
pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

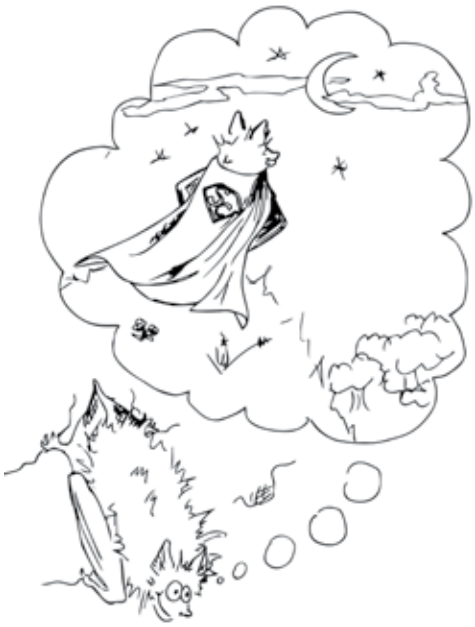

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

Réseau SOS Chiro sarthois
(Photo : E. Darnet)

Tous les ponts mènes aux Chiros

Une colonie de reproduction de Murin de Daubenton a été observée sous un pont de la Maulne par Solène Baguet, Thomas Leroy et Alice Cheron. Ce ruisseau, suivi dans le cadre de l'étude de répartition de la Loutre d'Europe sur la Vallée du Loir en 2015, abrite également cette espèce d'intérêt communautaire.
Suite à cette découverte, le Service des Routes du Département de la Sarthe a été contacté. Ceci aboutissant à une réunion et un partenariat, non officiel, entre le CPIE et le Chef du bureau des ouvrages d'art de la Sarthe.
Lors de cette première entrevue le site a été visité et une présentation des Chiroptères et des enjeux de conservation ont été dispensés.
Dans le cas où des travaux de rénovation devraient être entrepris sur un pont fissuré abritant des chiroptères, le responsable, Mr Julienne, a présenté un dispositif "d'étaiement" de dalots. Ce système permet de soutenir une dalle fissurée avec une barre en acier conservant la fissure accessible aux Chiroptères.

En attendant qu'un tel cas se présente il semblait évident de localiser les ponts qui pourraient abriter des bêtes. Un système de « tag » a été proposé et validé. Notre premier sur la Maulne a donc été marqué d'une belle chauve-souris en vol.

Alice CHERON,
pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Marquage des ouvrages (photo : CPIE VSL)

Restez connecté !

(Illustration : A. Chéron, CPIE VSL)

Afin de coordonner au mieux toutes les activités du réseau et se tenir informé le plus rapidement possible un groupe chiro72 a été constitué sur **groups.yahoo.com**.
Il s'agit d'un listing pour échanger via mail. Sur la page du "Yahoo groupe" vous pouvez également retrouver les archives des discussions et divers documents ou liens mis en ligne par les modérateurs.
Pour recevoir les informations chiro et toujours connaître les prochaines sorties vous pouvez nous rejoindre en envoyant un mail de demande d'inscription à cette adresse :
chiro-72-subscribe@yahoogroupes.fr
Vous pouvez utiliser votre adresse personnelle différente de yahoo. Vous devrez créer un compte yahoo uniquement pour accéder à la page du groupe sur groups.yahoo.com pour récupérer des documents mis en ligne.

Alice CHERON,
pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Les découvertes vendéennes de l'été 2015

Cet été plusieurs soirées de capture riches en découvertes ont été organisées par la LPO Vendée et Les Naturalistes Vendéens et ont mobilisé une dizaine de bénévoles des deux associations.
Tout d'abord une capture au sein de la forêt du parc Soubise sur la commune de Mouchamps le mardi 14 juillet. Parmi les individus capturés figurait une femelle de Grand Murin. Cette dernière a ensuite été suivie par radiotracking et retrouvée dans les combles d'un bâtiment sur la commune des Landes-Genusson soit à environ 30 km de son lieu de capture. Des contacts ont été pris avec les propriétaires. Une sortie de gîte est prévue l'année prochaine pour compter le nombre d'individus présents dans le bâtiment.
Le lendemain une capture a été organisée sur la commune de La Caillère. Là aussi une femelle de Grand Murin a été équipée d'un émetteur et suivie. Son gîte a été découvert dans une école à Sainte-Hermine avec 112 autres individus comptés en sortie de gîte. Après le départ des adultes un essaim de jeunes était resté dans l'escalier du bâtiment. Elle représente donc la plus grosse colonie de Grand Murin du département découverte à ce jour.
Vendredi 17 juillet, une femelle de Grand Rhinolophe cette fois-ci a été capturée à Saint-Laurent-de-la-salle et suivie par télémétrie. Elle a ensuite été découverte à Saint-Cyr-des-Gâts dans une ancienne porcherie en rénovation. Des contacts seront pris avec les propriétaires et un comptage en sortie de gîte sera effectué courant de l'année prochaine.

Diane ANXIONNAT

Grille de protection pour les Chauves-souris

Grâce au savoir-faire du Groupe Vendéen de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique (GVSPA) et aux conseils de la LPO Vendée, une grille a été installée cet automne à l'entrée d'une cavité débouchée il y a quelques mois sur la commune du Poiré-sur-Vie. Cette grille a été financée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine et par le fond de dotation Itancia. Deux jours ont été nécessaires pour sa fabrication et un jour pour son installation. Il s'agit d'une grille en métal avec des barreaux horizontaux espacés de 15 cm. Cette dernière a été sablée et a subi un traitement anti rouille afin de garantir un meilleur maintien dans le temps. Un cadenas a ensuite été installé. Un double des clefs a été confié aux Naturalistes Vendéens afin qu'ils puissent réaliser un comptage cet hiver. L'intérêt de cette grille réside dans le fait qu'elle garantira une certaine tranquillité des lieux et donc des chiroptères s'y trouvant. Quelques jours après le débouchage de la cavité, un Petit Rhinolophe y avait trouvé refuge. Plusieurs jours après la pose de la grille, 4 petits rhinolophes y étaient présents, ce qui présage de belles découvertes pour cet hiver.

Diane ANXIONNAT

Cavité avant et après pose de grilles (Photo : D. Anxionnat)

Animations sur les Chauves-souris

Animation au square Bayard (Photo : D. Anxionnat)

Cet été cinq animations sur les chiroptères ont été organisées en Vendée dont deux ont été inscrites à la programmation « Nuit de la chauve-souris ». Une première nuit a eu lieu le 19 juillet au Jardin de la Bardonnière chez des maraîchers Bio et fût intitulée « Les chauves-souris dévoreuses d'insectes ». Une présentation et une sortie au détecteur ont été proposées aux participants.
Une seconde le 24 juillet fût organisée à Xanton-Chassenon sur le thème « Les chauves-souris acrobat' de la nuit ». Exposition et sortie nocturne ont rythmé la soirée.
Une troisième nuit a été réalisée le vendredi 28 août au centre Beautour. La vie des chauves-souris a été présentée à l'aide d'un power point et d'expositions (Acrobats', Archéoptères). Puis des groupes ont été organisés afin de prospecter au détecteur d'ultrasons les différents milieux présents autour du centre (mares, chemins forestiers, prairie, lisière forestière) à la recherche de chauves-souris
Une quatrième nuit à eu lieu le samedi 29 août sur la commune du Poiré-sur-Vie à proximité immédiate d'une cavité souterraine débouchée au cours de l'hiver 2014-2015 et pour laquelle une grille a été installée pour assurer la tranquillité des lieux. Cette soirée a donné lieu à des échanges sur les chauves-souris et leur biologie et à une promenade au détecteur.
Enfin une dernière nuit a eu lieu le samedi 12 septembre au square Bayard au cœur de La Roche-sur-Yon. Cette soirée a été organisée par Espaces Publics en partenariat avec la Ville de La Roche-sur-Yon. Les bénévoles de la LPO Vendée ont fait découvrir les chauves-souris aux petites (marionnettes) et aux grands (promenade au détecteur d'ultrasons).
150 personnes étaient réunies pour assister à ces animations chauves-souris ce qui représente une belle réussite.

Réunion annuelle des vendéens !

Le 13 novembre dernier, les chiroptérologues de Vendée se sont rassemblés pour la réunion annuelle du groupe. Ce temps d'échange convivial a permis de faire le point sur les résultats des prospections de l'hiver 2014-2015 ainsi que sur les découvertes de la période estivale (prospections de gîtes en bâti, capture et radiotracking) à savoir deux nouvelles colonies de grands murins, deux colonies de murins à oreilles échancrées (dont une potentielle), et une colonie de grands rhinolophes.
Un bilan a également été présenté pour la période automnale avec notamment le suivi de migrations des pipistrelles en baie de l'Aiguillon (suivi acoustique et capture). Le suivi acoustique de l'activité des grands rhinolophes en phase de swarming dans les cavités de Saint-Michel-le-Cloucq a également fait l'objet d'une discussion.
Enfin, les prospections pour l'hiver prochain ont aussi été organisées et les projets pour 2016 ont pu être abordés.
Gageons que l'année 2016 s'annoncera riche en découvertes pour les chiroptérologues vendéens !

Aurélie CHEVILLON

Kit de protection pour SM2-3

En 2014, suite à plusieurs échanges avec les chiroptérologues bretons et notamment Thomas Le Campion, nous nous sommes lancés dans l'étude des chauves-souris migratrices en Loire-Atlantique en participant au programme mis en place par le Groupe Mammalogique Breton (GMB). Cette étude a pour principal but d'identifier les éventuels flux migratoires de la Pipistrelle de Nathusius et des autres espèces migratrices en région Bretagne.

L'étude de la migration des chauves-souris est plus pertinente en étant réalisée sur des points hauts. Dans le cas présenté ci-après, nous avons choisi la Tour de Bretagne à Nantes (130 m d'altitude) comme point de suivi.

Le matériel peut-être soumis à de fortes intempéries (vent, pluie, …). Afin de protéger le matériel, il est nécessaire de réaliser un dispositif que nous appellerons "kit de protection", qui permet à la fois de protéger le micro du SM2/SM3 et à la fois de déporter le dispositif à 1 mètre de toute structure lorsqu'il est en hauteur.

Cet article technique a donc pour but de détailler les aspects de la construction de ce kit afin qu'il soit accessible à tout chiroptérologue souhaitant mettre en place ce dispositif.
Enfin, cet article présente le projet de création d'une alimentation pour SM2/SM3 constituée d'une batterie à recharge solaire qui sera testée cette année.

Construction du kit de protection
Le dispositif doit permettre de protéger le micro des intempéries (vent et pluie). Pour cela, il faut jouer au plombier et fabriquer le kit de protection (Figure 1).

Figure 1 : Dispositif posé sur la Tour de Bretagne – Nantes centre (Photo : F. Claireau)

Le micro est ainsi protégé par des tuyaux en PVC et se trouve à la verticale. Les signaux acoustiques sont renvoyés sur le microphone à l'aide d'une plaque en plexiglas avec un angle de 45°. Attention à ne pas altérer la surface avec des rayures, nous conseillons de mettre du papier bulle pour toute manutention ou lorsqu'il est rangé. Une perte quantitative du nombre de signaux de l'ordre de 5 % est constatée avec ce dispositif (comm. pers. Etienne Ouvrard) mais celui-ci permet de limiter considérablement l'usure du matériel.

Les éléments PVC sont fixés avec de la colle spécifique. Pour les éléments qui restent amovibles (pour passer le micro et le câble), nous avons utilisé de l'adhésif résistant à l'eau pour fixer les tuyaux entre eux.

Le micro doit être centré dans le tube, il peut être fixé à l'aide de quatre vis atteignant la connectique du câble (figure 3). L'autre solution est une gaine en mousse qui, en plus de maintenir le micro au centre du tube, a également l'intérêt d'éviter le phénomène d'écho (figure 2). Il faut faire en sorte que la protection en mousse du micro dépasse à peine du tuyau (figure 4).

Figure 2 : Mousse fixant le micro (Photo : F. Claireau)

Figure 3 : Quatre vis sur les colliers plastiques (là ou se clipse et se déclipse le micro du câble) (Photo : T. Le Campion)

Figure 4 : Micro dépassant à peine (Photo : F. Claireau)

Le système (figure 5) doit être légèrement modifié pour les micros des SM3 (SM3-U1) plus larges. La partie terminale se compose donc, après le coude à 90°, d'un adaptateur 40/63, d'un manchon et d'un morceau de tube de diamètre 63 mm (attention les tubes et raccord en 63 mm sont difficiles à trouver…). La collerette du micro est placée entre l'adaptateur et le manchon, ce qui permet de fixer le micro. Il ne reste plus qu'à mettre la mousse pour éviter l'écho. Enfin, il est nécessaire d'avoir une bonne longueur de tuyau en PVC afin de fixer le kit le plus facilement à un support.

Figure 5 : Partie terminale d'un kit de protection pour micro SM3 (Photo : D. Lafage)

Alimentation du SM2/SM3

Afin d'alimenter en électricité le SM2/SM3, il existe trois possibilités :

1. Quatre piles LR20 à changer régulièrement (durée de vie : guère plus de 8 jours dans le meilleur des cas avec le modèle Duracel Power plus) ;

2. Utiliser une batterie. Et si l'échantillonnage est long, comme pour le programme chauves-souris migratrice, la batterie doit durer au moins un mois. Pour cela, le GMB nous a conseillé d'utiliser des batteries 90 000 mAH. Il s'agit du Pack Greenalyte de chez Wildcare (1,5 mois d'autonomie environ) ;

3. Utiliser une batterie à recharge solaire (figure 6). Le prix des batteries Wildcare Greenalyte est conséquent (667,2 €) juste pour augmenter l'autonomie à près de 2 mois (sans panneau solaire). Alexis Viaud. a donc relevé le défi de réaliser ce type de montage avec panneau solaire, donc complètement autonome, pour un prix au moins trois fois inférieur (environ 180€).

Figure 6 : "SM2 solar box supply" (boîte d'alimentation solaire pour SM2) (Photo : A. Viaud)

Cette batterie à recharge solaire (qu'on pourrait appeler « SM2 solar box supply » par exemple) dans sa version bêta 0.1, a été mise au banc de test début juin « en labo ».
Elle embarque dans une valise étanche (pour faire comme sa grande sœur de Wildcare) petit format (25 X 20 cm) :
- une batterie d'une autonomie d'environ 8 à 10 jours (et oui en haute Bretagne, il n'y a pas tous les jours du soleil !)
- un panneau solaire taille feuille A4 qui permettra de recharger la décharge de la nuit en 1h30 (dans le cas de 1h30 de plein soleil)
- des connectiques étanches (ça aussi c'est pour le côté « Bretagne »), une série de bornes de test (pour la version bêta seulement), la possibilité de la recharger via le secteur (pour la première recharge et pour les charges de maintien au repos), etc.

La conception terminée début juin et les quelques tests effectués avec brio sur quelques soirées d'enregistrement, il a fallu passer à la période de test sur le terrain.
La batterie a été déployée lors de la première phase du suivi en juillet pendant 15 jours et aucun problème particulier n'a été recensé.
Ensuite, l'épreuve de test la plus importante a été la mise en place en automne. L'objectif était de laisser en place le SM2 et la batterie entre début septembre et mi-octobre. Durant cette période, les conditions climatiques sont plus rudes (froid, pluie, insolation plus faible) et la période de fonctionnement plus longue qu'au mois de juillet… Bon je vous accorde quand même que cette année les conditions ont été largement plus clémentes que d'ordinaire !

Après 1 mois de fonctionnement sans encombre (généralement un passage par semaine a été réalisé pour vider les cartes mémoire du SM2 et contrôler le fonctionnement de l'ensemble), voilà que la météo s'en mêle ! Un gros coup de vent (à 120 mètres d'altitude ça ne pardonne pas) a déplacé le panneau solaire (alors fixé et orienté grâce à une solide pince support pour appareil photo). Quelques jours après (lors de la visite de routine), le SM2 ne voulait plus fonctionner. Résultat du test de voltage à cet instant : moins des 4v nécessaire à l'enregistreur pour fonctionner ! Illico presto changement pour des piles pour la dernière semaine de suivi. En effet, je ne voulais pas prendre le risque de laisser le soleil qui était prévu les prochains jours recharger une batterie qui pouvait être HS.
Les quelques jours qui ont suivi le coup de vent, la météo a été particulièrement maussade avec une journée qui a compté zéro heure d'ensoleillement, ce qui n'a certainement pas dû aider… jusqu'au jour où nous sommes retournés voir.
Bilan de l'opération : absolument mettre un système coupe circuit en cas de faible voltage (< à 5v par exemple) qui, sommes toute, ne semble pas très compliqué.
Maintenant que j'ai appris de mes erreurs, une première version (une vrai) est réalisable. Il y a déjà de la demande ! Et la liste des options peut s'allonger car tout est possible. Quelques améliorations tout d'abord outre la sécurité en cas de voltage faible : une valise étanche intégrant aussi le SM2 et/ou la suppression des interrupteurs externes (des entrées supplémentaires pour l'humidité…).

Il est même envisagé de mettre en place un système de stockage externalisé sur site (transfert sur disque dur externe par exemple) et un système d'alerte à distance de l'état de fonctionnement… pour augmenter l'autonomie de l'ensemble et réduire nos visites de routine.
Pour ceux que ça peut intéresser, il est possible de réfléchir à tout ça ensemble, de chiffrer le tout et de vous proposer un atelier participatif…avant la saison 2016 !?

Affaire à suivre !

Matériel à acheter pour le kit de protection
La liste de matériel est présentée dans le tableau associé à la figure 7 ci-après.

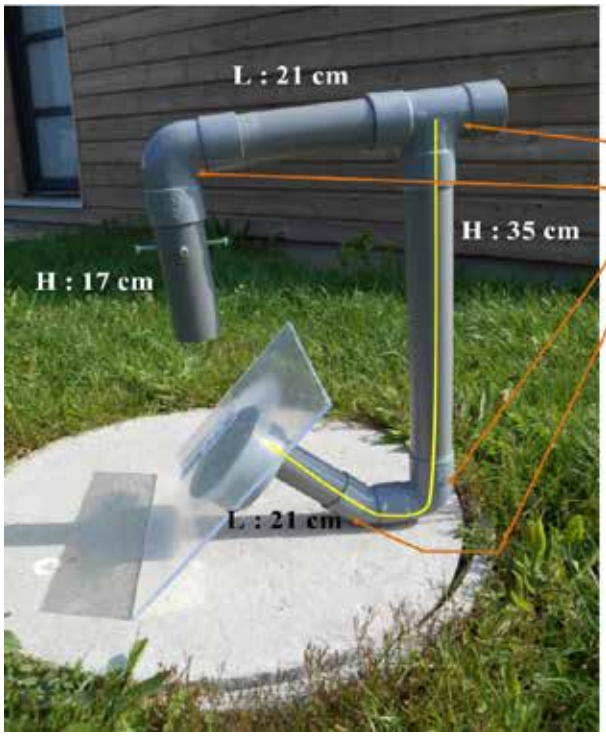

Plexiglas : 1 planche (découpe 30X30 cm)
Tuyau PVC Ø 40 : 2 X 2m (longueur ci-contre)
TE 87° Femelle Femelle Ø 40 : 1
Coude 87° Femelle Femelle Ø 40 : 1
Coude 87° Mâle Femelle Ø 40 : 1
Coude 45° Femelle Femelle Ø 40 : 1
Tampon reduc. 100/40
Manchon isolant Ø 15
Rouleau bulle : 1
Colliers rizlan
Tendeurs (=sandows)
Power Tape Gris (scotch ultra méga résistant)
Tube colle PVC (fixer les éléments présents sur la ligne jaune, le reste doit être amovible)

Figure 7 : Kit de protection et dimensions (Photo : T. Le Campion modifiée F. Claireau)

Comment procéder à l'installation du kit de protection ?
La fixation de ce dispositif est réalisée soit avec des tendeurs et/ou des rizlans (colliers). Mais il faut que le dispositif soit suffisamment souple pour ne pas se rompre sous l'effet du vent. Il faut déporter le tout à environ 1 mètre de toute structure lorsqu'il est en altitude.
Attention à la 1ère installation : enlever le film plastique d'origine protégeant le plexiglas et pour les réutilisations … le papier bulle !

Fabien CLAIREAU, Pascal BELLION, Alexis VIAUD & Denis LAFAGE

Ont participé à ce numéro :
Anxionnat Diane, Bellion Loïc, Bellion Pascal, Claireau Fabien, Chatagnon Claire, Chenaval Nicolas, Chéron Alice, Chevillon Aurélie, Cudennec François, Gaudemer Bruno, Hennique Stéphanie, Lafage Denis, Paillat Jean-Paul, Pineau Camille, Rochard Nicolas, Sineau Morgane, Viaud Alexis...

Groupe Chiroptères Pays de la Loire
Association à but non lucratif (loi 1 901)
Siège social : Sauvegarde de l'Anjou - 14 rue Lionnaise
49100 Angers
Courrier électronique : contact@chauvesouris-pdl.org
Site internet : http://www.chauvesouris-pdl.org
Adhésion individuelle : 5 euros, bulletin sur le site internet
http://www.chauvesouris-pdl.org/nous-rejoindre

Le conseil d'administration est composé de :

Collège individuel :
Julien Sudraud, Marek Banasiak, Vanessa Lelant, Gérald Larcher, Bruno Gaudemer, Diane Anxionnat, Erwan Guillou, Morgane Sineau, Stéphanie Hennique, Pascal Bellion, Olivier Vannucci, David Sarray, Nicolas Rochard.
Membres d'honneur : Didier Montfort & Patrice Pailley

Collège associatif :
Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Vendée, représentée par FrançoisVarenne,
Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Sarthe, représentée par Julien Moquet,
Les Naturalistes Vendéens, représenté par Jean-Paul Paillat et Charles Dupé,
Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Anjou, représentée par Sylvie Desgranges,
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE Loire Anjou, représenté par Loïc Bellion,
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, représenté par François Cudennec,
Groupe des Naturalistes de Loire-Atlantique GNLA , représenté par Alexis Viaud,
Mayenne Nature Environnement MNE, représentée par Claire Chatagnon,
Groupe Mammalogique Breton GMB, représenté par Nicolas Chenaval

Pour nous rejoindre, utiliser le formulaire ci-dessous (en le recopiant sur une feuille libre) et l'envoyer par voie postale auprès de notre trésorier Gérald LARCHER, Les Grandes Corroyes, 49170 LA POSSONNIERE.

Adhérer consiste à soutenir et participer, en tant qu'individu ou structure, au projet de l'association.

Je souhaite devenir adhérent du Groupe Chiroptères des Pays de la Loire pour l'année 2016.
En tant qu'individu : 5 €

NOM : …..... PRÉNOM : ….....
Rue : ….....
Code Postal : …..... Commune : ….....
Tél : …..... E-mail : ….....